

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol.22 n°21 Edmonton, le vendredi 27 mai 1988 24 pages 0,50

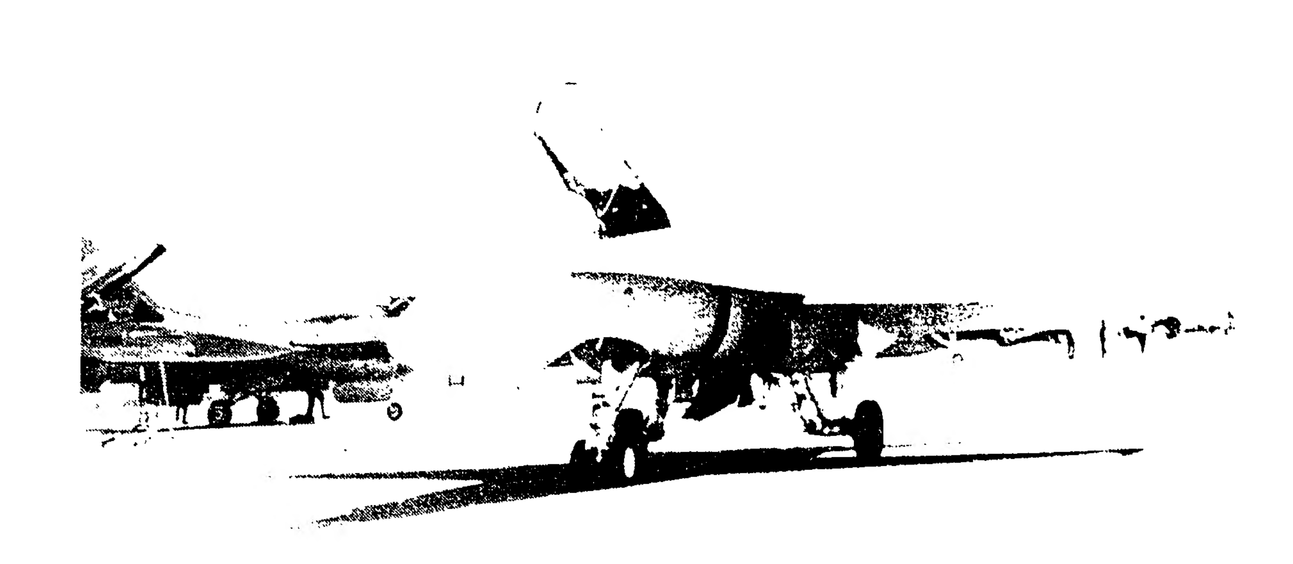
Éditorial de
Guy Lacombe
«Faire de la politique (II)»

Page 4

• *Spectacle aérien*

Namao envahie par 200,000 personnes avides de sensations fortes

autres photos p. 3



Une foule évaluée à 200,000 personnes a assisté au spectacle aérien international de Namao à Edmonton en fin de semaine dernière. En plus des célèbres «Snowbirds» les spectateurs ont pu admirer les prouesses d'aviateurs chevronnés. Le F-16 Fighting Falcon a été un appareil fort remarqué et que dire du CF-18 Hornet, l'orgueil des Forces canadiennes. *(Photo: Pierre Brault)*

SOMMAIRE

• *«Allons en bateau»*

Semaine nautique nationale du 3 au 12 juin 1988



Skipper la loutre

La Semaine nautique nationale a été lancée en 1983 pour reconnaître et célébrer l'héritage nautique du Canada, un héritage qui date du temps où nos ancêtres avaient recours aux voies maritimes pour vivre et voyager, un héritage qui a donné naissance à de nombreux modèles de bateaux, depuis les canots d'écorce ou en peau de bêtes jusqu'aux magnifiques paquebots capables de réaliser de longs voyages.

En dépit du fait que le climat les empêche de s'adonner à la navigation de plaisance toute l'année, les Canadiens sont les amateurs de bateau les plus avides au monde, 53% de la population s'offrant une balade au moins une fois l'an.

En 1988, la Semaine nautique nationale célèbre son cinquième anniversaire en affichant un nouvel ambassadeur et un nouveau symbole. Et lorsqu'il est question de symbole, aucune autre loutre ne capture aussi bien l'innocence et les joies de la navigation que Skipper.

Skipper représente tous ceux et celles qui aiment se retrouver sur l'eau. Il s'est engagé à garantir que tous, en faisant preuve d'un peu de bon sens, apprécient les joies de son sport préféré durant de nombreuses années.

Pendant toute la durée de la fête, Skipper et ses amis s'affaireront, en compagnie des milliers d'adeptes de la Semaine nautique nationale, à lancer aux Canadiens l'invitation chaleureuse «Allons en bateau».

La Semaine nautique nationale est commanditée par Allied Boating Association of Canada et appuyée par quinze autres organisations nationales axées sur le nautisme. La Semaine nautique nationale offre la possibilité de faire valoir les activités nautiques à l'ouverture de la saison, à des groupes aussi divers que les Escadrilles canadiennes de plaisance, la Fédération nautique du Canada, la Société canadienne de la Croix-rouge et la Société royale de sauvetage Canada.

• *Président de la S.N.A.*

Le Père Léger Comeau sera conférencier au souper au homard de la S.A.A.

EDMONTON - Le Pere Léger Comeau, president de la Société nationale des Acadiens, donnera une conference sur le theme de la S.N.A. et la francophonie nationale et internationale, a Edmonton, le 11 juin prochain

Invité par la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta, le Pere Comeau, c.j.m., présentera son allocution à l'occasion du Souper au homard que l'organisme provincial prévoit pour cette date à compter de 18h30, au Bonnie Doon Community Hall situé au 9240 de la 93e rue à Edmonton.



Père Léger Comeau

Les francophones de l'Alberta ont eu l'occasion d'entrer en contact avec la Société nationale des Acadiens une première fois en avril dernier, avec le passage à Edmonton du secrétaire-général de l'organisme, Jean-Marie Nadeau, qui était conférencier au Festin du pêcheur de la S.A.A.

La venue du Père Comeau est une occasion de plus de renforcer moralement les liens de solidarité et d'amitié qui unissent les acadien(ne)s et les autres francophones des deux extrémités du pays.

De par son vecu et sa vaste expérience, tant professionnelle qu'à titre de bénévole, le conférencier a acquis une connaissance intime des défis que la minorité francophone de l'Est du pays a à relever. Ces différentes activités l'ont d'ailleurs mis en contact avec un certain nombre de questions que se posent les francophones par delà cette limite.

Le Père Comeau a grandi en Nouvelle-Écosse, où le pourcentage de population dont la langue d'usage est le français est d'environ 3,5%.

Il a obtenu son baccalauréat es arts à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, entre 1936 et 1940. De 1940 à 1947, il poursuit ses études au Séminaire des Pères Eudistes à Charlesbourg, Québec. Il obtient une licence en théologie de l'Angelicum à Rome en 1948. Ses études à l'Université de Montréal en 1951-52 le conduisent à l'obtention d'une licence en philosophie qui lui vaut d'être honoré d'une médaille du Lieutenant-Gouverneur.

Ses activités professionelles, concentrées surtout dans le domaine de l'enseignement et de l'administration au niveau postsecondaire, sont innombrables.

Il débute en 1948 comme professeur de français et de latin à l'Externat classique Saint-Jean-Eudes, Québec. Puis au sein de diverses institutions postsecondaires réparties au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, on le retrouve successivement professeur de correspondance bilingue (1950-51), de philosophie (1952-58), responsable de formation (1958-64), recteur et professeur de theologie morale au Séminaire inter diocésain des provinces de l'Atlantique à Halifax (1964-70), recteur au Collège de Bathurst (1971-72)

Quelques brèves escapades du monde de l'enseignement l'amenent a être directeur administratif de la Féderation acadienne de la Nouvelle-Écosse (1970-71), organisme qu'il avait d'ailleurs fondé lui-même, trois ans plus tôt. Puis, il devient représentant régional pour les provinces de l'Atlantique à l'Office national du film (1972-73).

Enfin, depuis 1973, il est directeur des services d'extention à l'enseignement et de développement communautaire à l'Université Sainte-Anne à Pointe-à-l'Église en Nouvelle-Écosse.

La liste des associations au sein desquelles il a oeuvré est encore plus impressionnante. il est le président fondateur du Club français de Halifax (1965-67) et de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (1967-69, 1978-82).

Il a été notamment membre de la Commission de l'Église Unie sur les relations anglophones/francophones, membre du groupe de travail du Secrétariat d'État sur les minorités francophones du Canada, secrétaire de l'Association de la santé mentale de Clare, membre du bureau de direction national du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, président de l'Institut de développement communautaire de l'Université Sainte-Anne, membre du comite consultatif du ministère des Pêcheries de la Nouvelle-Écosse, membre du comité consultatif du ministère des Services sociaux de la Nouvelle-Écosse pour N.S. Youth Training Center.

Il occupe le poste de président de la Sociéré nationale des Acadiens depuis 1978.

Il a reçu plusieurs distinctions dont un doctorat honorifique en théologie de Pine Hill Divinity Hall. Il est chevalier de l'Ordre de la Pléiade de l'Association internationale des parlementaires de langue française, membre de l'Ordre des francophones d'Amérique (Gouvernement du Québec) et commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques (France).

C'est donc avec beaucoup de plaisir que la S.A.A. et tous les francophones de l'Alberta accueilleront ce grand Acadien qu'est le Père Comeau, le 11 juin prochain lors du Souper au homard.



Une nouvelle revue pour la femme est lancée

Le groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval de Québec annonce la création d'une nouvelle revue multidisciplinaire qui portera le nom de *"Recherches féministes"*. Le premier numéro est consacré à "la recherche sur les femmes et l'éducation" et sa parution a eu lieu en février 1988. INFO: Recherches féministes, Pavillon de Koninck, bureau 2463, Université Laval, Cité universitaire, Québec (Québec) G1K 7P4.

Un politicien sympathique au français en Colombie

La Chambre de Commerce francophone de Vancouver en Colombie-Britannique offrait récemment un souper en l'honneur de Michael Harcourt, chef de l'opposition néo-démocrate de cette province à Victoria. Lors de son allocution, Harcourt n'a pas manqué de préciser que sa famille est originaire de la ville de Harcourt en France. Lors de la période de questions, il a aussi mentionné que l'amélioration des services provinciaux en français ferait partie du programme électoral des néo-démocrates lors de la prochaine élection provinciale. Michael a laissé entendre qu'il a l'intention d'ici là "d'améliorer son français".

Le groupe Quebecor supporte "Le Devoir"

Pour Pierre Péladeau, le grand manitou du groupe Quebecor, le quotidien Le Devoir de Montréal ne fermera pas par ailleurs cette année car Quebecor continuera de le supporter malgré la dette de 1,55 millions qu'il traîne depuis deux ans. Péladeau, dont l'organisation imprime et distribue Le Devoir répondait alors à une question lors de la dernière assemblée annuelle de Quebecor qui publie notamment 4 quotidiens et 51 hebdomadaires.

Nomination pour Dyane Adam à l'Université Laurentienne

Mme Dyane Adam a été nommée récemment au poste de vice-recteur adjoint, programmes français et projets, à l'Université Laurentienne de Sudbury dans le nord est ontarien et la nomination sera en vigueur à partir du 1er juin 1988. Native de Casselman, dans l'est ontarien, Dyane a obtenu son doctorat en psychologie clinique de l'Université d'Ottawa. Avant de se joindre au Département de psychologie de l'Université Laurentienne en septembre 1987, elle a enseigné la psychologie dans plusieurs établissements, y compris l'Université d'Ottawa puis par la suite, elle possédait son propre cabinet de consultation à Cornwall.

A Hammond, on enfouit une capsule-témoin

Les festivités du 75e anniversaire de fondation de la paroisse St-Mathieu de Hammond dans l'est ontarien se sont terminées au début de 1988 mais une capsule-témoin, qui sera ouverte au centenaire, leur survivra afin de conserver un précieux souvenir intact pour le prochain quart de siècle. Pour sa part, le curé Denis Lacelle prédit que la population de Hammond à cette époque sera à 75% anglophone contre 25% de francophones d'ici l'an 2 012. Présentement la paroisse de 260 familles catholiques compterait environ 15% d'anglophones.

A Kapuskasing, "La Virgule" devient un point d'interrogation?

A Kapuskasing dans le nord-est ontarien, le comité francophone "La Virgule" déplorait fortement le congédiement du coordonnateur francophone du programme d'alphabétisation communautaire de l'endroit, André Groleau, par le comité de la Bibliothèque municipale. Suite à ce congédiement, le comité a demandé au ministre de la Formation professionnelle, Alvin Curling, l'autonomie de la partie francophone du programme "dit bilingue" d'alphabétisation à Kapuskasing. Le congédiement de M. Groleau s'est produit à la suite d'une demande de gestion du programme francophone par le comité "La Virgule" au comité de la Bibliothèque et après que Dian Gagnon eut réclamé du même comité le congédiement de Groleau. On se rappelera que Mme Gagnon fut à la tête du comité "Citizens Againts Bilingualism" en 1986-1987 à Kapuskasing lors de la célèbre passe d'armes pour que cette ville devienne "officiellement bilingue".

• *Agriculture*

Enquête nationale sur les fermes

«sur le terrain», du 26 mai au 12 juillet -

OTTAWA - Combien d'acres a-t-on consacrées à la culture du blé ou du maïs cette année? Le nombre de porcs continuera-t-il d'augmenter dans les fermes? Les frais d'exploitation agricoles ont-ils changé depuis l'année dernière?

Vous obtiendrez les réponses à ces questions et à des questions semblables dans les résultats de l'Enquête nationale sur les fermes de Statistique Canada. L'enquête, qui aura lieu cette année du 26 mai au 12 juillet, sera menée auprès de 44 000 fermes par voie de courrier, d'entrevues téléphoniques ou d'interviews personnelles.

L'enquête se déroulera en deux étapes. On communiquera avec des fermiers à la fin de mai et au début de juin afin que les estimations sur les superficies ensemencées puissent être publiées tôt après l'ensemencement. Plus tard en juin et au début de juillet, les interviewers communiqueront avec les fermiers afin d'obtenir de l'information sur le nombre de têtes de bétail et les dépenses agricoles.

Les organisations et les particuliers oeuvrant dans le secteur agricole, tant au niveau national que provincial, font un usage intensif des données de cette enquête. Les exploitants agricoles s'en servent pour prendre des décisions en matière de production et de commercialisation. Les ministères de l'agriculture fédéral et provinciaux les utilisent pour effectuer des analyses de marché et préparer des rapports sur l'état de l'agriculture, qu'ils soumettent ensuite aux fermiers par l'entremise d'organisations et de médias agricoles.

Les ministères fédéraux utilisent l'information pour, d'une part, négocier des ententes commerciales internationales et, d'autre part, déterminer des politiques et des programmes agricoles nationaux et régionaux.

Statistique Canada ne mènera son enquête qu'auprès de 15 pour 100 des fermes. La coopération de chaque exploitant agricole sera néanmoins essentielle à l'établissement d'estimations valables pour l'ensemble du secteur agricole. En vertu de la loi, tous les renseignements fournis par les exploitants agricoles doivent demeurer strictement confidentiels et ne peuvent servir qu'une fois combinées avec l'information fournie par d'autres exploitants agricoles.

À la 3...

• *Fort McMurray*

Est-ce que la mise sur pied d'une école française, langue minoritaire, est justifiée?

JEAN MATHIEU

FORT MC MURRAY - Cet article se veut la suite de celui paru dans LE FRANCO du vendredi 6 mai 1988: «À Fort McMurray on revendique le droit à l'éducation française, langue minoritaire». On se rappelera que la Société des Parents pour l'Éducation Française Langue Minoritaire de Fort McMurray avait rencontré la Commission Scolaire de Fort McMurray en vue de déposer son mémoire portant sur l'établissement d'une école française à Fort McMurray.

On se souviendra aussi qu'après avoir présenté les attentes de la Société des Parents, Mme Anna Arsenault avait demandé à la Commission Scolaire de répondre à deux questions bien précises. Une de ces questions concernait le bassin de population des francophones. Elle était formulée ainsi: «Est-ce que la commission reconnaissait que le bassin de population était suffisant en vue de l'établissement d'une telle école?» La commission scolaire était restée évasive sur la question préférant attendre les résultats d'une enquête controversée ... celle de Soeur Zdunich.

Il serait bon de savoir qu'en septembre 1987, l'ACFA régionale de Fort McMurray entreprenait une étude démographique ayant trait à la question «des 202 familles dont les enfants ont droit à l'éducation en français langue minoritaire selon la Charte des Droits, et qui avaient répondu OUI à la question: «S'il y avait à Fort McMurray un programme d'éducation conçu pour les francophones (avec des cours d'anglais langue seconde) y inscririez-vous votre (vos) enfant (s)?» Ainsi en calculant une moyenne de 1,5 enfant par famille, on obtient près de 300 enfants pour qui ce type d'éducation serait salutaire.

Salutaire? Mais certainement! Surtout lorsqu'on voit à la fin du rapport annuel 1986-87 de la Commission Scolaire Catholique de Fort McMurray ce à quoi ladite commission scolaire croit. «Nous croyons que», et je cite, «each student has the right to an educational program which provides that person the best opportunity to learn, to develop personally and TO EXPERIENCE SUCCESS». Il y a lieu de se demander ici s'il est possible à un élève d'expérimenter le succès s'il est francophone et noyé dans une classe d'immersion à majorité anglophone.

En effet, dans la salle de classe, les choses ne sont pas simples. En se référant à une approche communicative de la langue, quatre habiletés doivent être enseignées dont celles de la communication orale: compréhension et production. Ainsi, l'élève francophone qui en sait plus au départ sur la langue française (la langue-cible du programme d'immersion) lève très souvent la main pour répondre aux questions posées par l'enseignant. Si c'est bien connu que c'est une forme de succès que de fournir une réponse correcte à une question posée par l'enseignant, c'est aussi bien connu que les enfants ont le sens de la justice en ce qui a trait au tour de parole que chacun peut prendre. Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui interviennent en classe. Finalement, l'élève francophone expérimente assez tôt la frustration de devoir retenir ses élans. À la lumière de ces faits, la commission scolaire ne pourra faire autrement que de qualifier ce «succès» de discutable.

C'est pourquoi les parents n'ont pas compris le fait qu'on n'a pas réserve au mémoire de la Société des Parents une approbation sans réserve de la part d'une commission scolaire qui clame le droit au succès de ses élèves. Le climat vague qui régnait le soir du dépôt du mémoire m'a ainsi incité à «mal interpréter» le «ce n'est pas ce à quoi on s'attendait» énoncé par Mme Carolyn King, Consultante de français à la Commission Scolaire Catholique de Fort McMurray.

Le «ce n'est pas ce à quoi on s'attendait» avait été confié à Mme anna Arsenault au sujet du nombre d'inscriptions au projet de classe de français langue minoritaire à l'école St-Paul alors que le projet en était à ses débuts. Il y avait donc deux façons de voir les choses: on s'attendait à peu ou à beaucoup. Les faits retablis, par Mme Carolyn King elle-même, démontre que la commission scolaire s'attendait à beaucoup, c'est-à-dire à environ 50 inscriptions.

Il ne faudrait pas en conclure que malgre le nombre potentiel d'interesses il y en a peu qui soient interesses dans les faits. À Fort McMurray c'est une question de transport qui fait que quand les deux parents travaillent, plus souvent qu'autrement en même temps, il n'est pas aisé d'assurer le transport des enfants deux fois par semaine après l'ecole pour ce projet.

Mme Carolyn King affirmait à la fin de la semaine passée à propos de la commission scolaire «qu'on a toujours fait ce que les parents ont voulu». Si on peut se permettre d'y croire, Fort McMurray pourra s'enorgueillir de posséder une commission scolaire qui a vraiment à coeur d'assurer le succès de tous ses enfants francophones tant au niveau académique que personnel. Cependant, les parents désirent en avoir la preuve au plus tôt.

• *Éducation*

Le gouvernement fédéral appuie l'enseignement du français en Alberta

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - Tous les ans l'Alberta embauche 250 professeurs pour l'enseignement du français dans les programmes destinés aux franco-albertains et à l'immersion française pour les anglophones.

Cependant, les universités de la province produisent à peine 125 finissants par année dont la moitié à la Faculté Saint-Jean.

L'Association des Conseils Scolaires pour l'Éducation bilingue en Alberta a effectué une tournée de recrutement des universités de l'Est du Canada en mars dernier pour expliquer les programmes et les besoins de l'Alberta.

Quelque 400 enseignants ont répondu aux annonces de l'A.C.S.E.B.A. et 250 entrevues ont été accordées par deux éducateurs albertains au service des commissaires.

À la suite de plusieurs mois de représentation auprès du gouvernement fédéral, Emploi Canada a reconnu qu'il y avait pénurie d'enseignants francophones pour l'Ouest et les Territoires canadiens.

Ayant obtenu cette désignation l'A.C.S.E.B.A. a invité 140 enseignants à Edmonton, au Terrace Inn, du 26 au 29 mai pour des entrevues et la signature de contrats.

Une trentaine de Conseils scolaires de l'Alberta participeront ainsi qu'une quinzaine de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires.

Emploi Canada accordera une aide financière spéciale de voyage pour aider les jeunes finissants à se déplacer à Edmonton pour la fin de semaine de recrutement. Grâce à la collaboration des Centres d'emploi du Canada sur les campus des universités de Moncton, Ottawa, Hull, Sudbury, Toronto, Québec, Montréal, Chicoutimi et Sherbrooke, cette campagne de recrutement existe depuis 5 ans et l'A.C.S.E.B.A. maintient le service durant toute l'année scolaire.

De plus, cette année, l'Association des commissaires organise une semaine d'étude pour les nouveaux enseignants du 21 au 26 août, à la Faculté Saint-Jean.

Le projet est parrainé par le Ministère de l'Éducation, l'Association des enseignants, l'Éducation Permanente et élémentaire de Saint-Jean et le Ministère des Études supérieures.

Il y aura un panel, des ateliers de travail, des visites, des rencontres avec les organismes francophones de la province et 3 jours d'étude des programmes albertains, des matériaux d'apprentissage, des guides pédagogiques présentés par les cadres francophones du Ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Les Conseils scolaires, membres de l'A.C.S.E.B.A. recevront sous peu tous les détails de ce 3 jours d'étude.

Tous les professeurs de l'Alberta qui sont à la recherche d'emploi peuvent participer en communiquant avec L.T.R. Consulting Group au 523-3771 ou au 826-2580.

Spectacle aérien à Namao



Ce CC-130 Hercules, transporteur de matériel militaire et de troupes a donné une démonstration de ses capacités de décollage et d'atterrissage sur courte distance lors du spectacle aérien international de Namao à la base aérienne des forces canadiennes à Edmonton, en fin de semaine dernière. *(Photo: Pierre Brault)*



La Royal Air Force d'Angleterre était bien représentée avec son fameux «Harriers» qui peut décoller verticalement, s'arrêter en plein vol, faire du «sur place», reculer, etc. C'est une vraie merveille qui en a surpris plusieurs par sa versatilité. *(Photo: Pierre Brault)*

Editorial

Guy Lacombe

Faire de la politique (II)

Faire de la politique, disions-nous la semaine dernière, est la seule façon d'assurer un sain fonctionnement de notre système démocratique.

Concrètement, faire de la politique, cela peut vouloir dire: 1) se renseigner; 2) être membre d'un parti; 3) participer à une élection; 4) soumettre sa candidature; 5) se faire élire.

La tâche la plus difficile pour la majorité des gens est de se renseigner, c'est-à-dire de s'informer sur les politiques des partis et sur les candidats. Cela est difficile parce que les situations sont souvent complexes et que les réponses nettes ne viennent pas facilement. Mais il ne faut pas avoir peur de poser les questions précises et surtout ne pas se contenter de réponses évasives. Quelle est la position de votre parti sur l'avortement? sur les soins de santé? sur les droits des Franco-albertains? sur le chômage, le libre-échange? etc. Et quelle est votre position à vous? Avant de voter pour telle ou telle personne, il est important de bien connaître les politiques du parti et les orientations des candidats sur les grands problèmes qui nous intéressent.

S'il s'agit d'un candidat ou d'une candidate qui sollicite un renouvellement du mandat, il ne faut pas hésiter à demander des comptes sur le mandat écoulé: qu'est-ce que vous avez fait, concrètement, dans tel ou tel dossier, etc.

Avant de donner son appui à un parti ou à une personne, il est essentiel d'exiger des réponses claires à ces questions qu'on estime importantes. Et les réalisations concrètes, on le sait, sont autrement plus convaincantes que les promesses vides auxquelles se commettent si facilement des politiciens ou politiciennes sans conscience.

Il est également important de faire connaître ses vues à ses représentants. Comment ces élus peuvent-ils défendre adéquatement les intérêts de leurs gens s'ils ignorent ce que pensent ces gens et ce à quoi ils s'attendent?

En deuxième lieu, il est bon de devenir membre d'un parti. Le prix de la carte est minime. Les membres ont la possibilité d'intervenir dans les politiques du parti et même d'être délégués aux congrès généraux.

Et puis pourquoi ne pas donner un coup de main aux candidats qui cherchent à se faire élire et qu'on sait compétents et honnêtes? Se présenter aux élections constitue en soi un geste courageux. Cela demande beaucoup d'efforts, beaucoup de dévouement et beaucoup d'argent. Si l'on croit qu'un candidat est apte à bien représenter les intérêts de la population, il vaut la peine de mettre la main à la roue et de consacrer un peu de temps à le faire connaître, à pousser sa candidature.

Enfin, bien sûr, une façon très concrète de s'impliquer en politique est de briguer soi-même les suffrages, de chercher à se faire élire si toutefois on croit avoir les qualités nécessaires. Le plus grand danger du système démocratique est qu'il permet à des personnes honnêtes et compétentes de rester passives alors que des personnes incompétentes peuvent se faire élire assez facilement comme on en voit d'ailleurs tant d'exemples.

Le sénateur américain Ervin, président de la commission chargée d'enquêter sur le plus grand scandale de notre temps, l'enquête Watergate, a dit ceci: «Si des hommes et des femmes capables refusent de participer à la politique et au gouvernement, ils se condamnent, et condamnent le peuple, à avoir un mauvais gouvernement».

Notre système démocratique est bon. Mais son efficacité dépend des citoyens eux-mêmes.

Lettres ouvertes

• *Droit de réponse*

Lettre ouverte à
Pierre Brault,
Directeur du Franco
Edmonton

Cher Monsieur,

Je vois que mon commentaire sur l'article de Myrna Kostash a bouleversé au moins une de vos lectrices car vous lui avez donné amplement de place dans le journal pour qu'elle puisse donner libre cours à son sens du devoir et exprimer ses sentiments. Je regrette de n'avoir pas traduit la citation de Cicéron. Cela lui aurait évité un coup de téléphone au Franco et la citation n'était pas dirigée contre les lecteurs ou les lectrices, mais plutôt contre tous ceux qui ne comprennent pas encore l'injustice flagrante perpétuée par nos gouvernements lorsqu'il s'agit de francophonie.

Madame Guimond me prête des intentions que je n'ai jamais eues en mentionnant l'article de Myrna Kostash. Elle écrit que je me suis appuyé sur cet article pour exprimer des sentiments qui «supposément» sont si près de mon coeur. Il n'y a rien de «supposé» dans mes sentiments et je n'ai certes pas besoin de l'article de Myrna Kostash comme subterfuge pour les exprimer. J'ai simplement tenté de faire un parallèle entre la situation d'un peuple qui risque de perdre son identité parce qu'on lui impose une langue qui n'est pas la sienne. Il me semble qu'il y a là une situation un peu semblable à la nôtre.

Il n'est pas question dans mon article d'individus, mais d'un peuple, et nulle part je ne mentionne que la valeur d'une personne soit basée sur sa langue. Pour un peuple, c'est autre chose. Ce qui donne une identité à un peuple et qui en fait sa richesse, c'est justement sa culture. Or, la culture est la somme totale de ce qu'un peuple a accompli au cours de son existence... et le véhicule de cette culture et de cette richesse réside précisément dans l'instrument de communication dont il se sert pour l'exprimer: sa langue écrite, parlée ou chan-

(Suite à la page 5)

Caricature



La pensée de la semaine...

La sagesse, c'est peut-être simplement de ne jamais désespérer
— Belline


LE FRANCO
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond
Tech. en photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6872
Abonnement d'un an 15$ · Étranger. 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Lettres...

(Suite de la page 4)

tée. Ce n'est pas le «contenant» mais le «contenu» dont il s'agit car toutes les langues se valent... même les langues que Madame Guimond appelle «primitives». Elles aussi expriment une culture, toute primitive soit-elle.

Il y a des gens qui sont conscients de la valeur et de la richesse de leur culture et qui ne veulent pas la perdre. Or, en Alberta, il y a un danger malgré ce qu'en dise Madame Guimond qui prétend que «perdre sa langue en Alberta est presque impossible.» Bien entendu, si quelqu'un possède déjà une langue et s'il la parle couramment, il y a peu de chance qu'il la perde... mais il s'agit de ceux qui ne la possèdent pas encore: les enfants... qui non seulement sont soumis à l'apprentissage d'une langue qui n'est pas la leur, mais qui n'ont pas les moyens ni le temps de l'apprendre correctement ou de la parler en dehors du foyer. Les Ukrainiens comme les Francophones qui tiennent à leur culture savent très bien que sans un approfondissement de la langue maternelle, c'est toute leur richesse ancestrale, écrite et orale qui s'en va... pour être remplacée par une autre culture et une autre langue, qui elles aussi ont une valeur, mais qui n'est pas la leur. Quand tout un peuple accepte d'abandonner sa langue et le contenu culturel qu'elle renferme et qu'elle exprime,» il accepte de devenir autre et il cesse d'exister en tant que peuple distinctif, et il abandonne l'héritage que lui ont légué ses ancêtres. Voilà le message de l'article de Myrna Kostash.

Quant à l'emploi du mot «mutilé», il n'est pas de moi mais du visiteur Ukrainien, et il a raison. Une personne qui parle mal sa langue et qui cherche ses mots ou emploie des tournures et des expressions empruntées à une autre langue est en quelque sorte une personne mutilée. Elle est consciente qu'il lui manque quelque chose de précieux pour pouvoir exprimer sa pensée d'une façon claire et précise. Cela mène parfois au découragement et souvent ces personnes préfèrent parler la langue dans laquelle elles se sentent plus à l'aise. C'est là, le commencement de l'assimilation.

Je comprends qu'il faille manger d'abord et gagner sa vie et que pour cela, dans l'Ouest canadien, il nous faut savoir l'anglais. Tant mieux si nous pouvons parler deux ou trois langues et même davantage, car nous pourrons comprendre les gens qui nous entourent et nous les respecterons mieux pour cela, car nous aurons une porte ouverte sur leur culture. Cela ne peut pas dire qu'il faille abandonner la nôtre pour leur faire plaisir. Tant pis, si ma façon de penser «donne naissance à des sentiments de division parmi un peuple.» Charité bien ordonnée commence par soi même... et avant d'aimer les autres, il faut d'abord que je puisse m'aimer moi-même... et pour m'aimer, il faut que je sois en pleine possession de mon identité culturelle et linguistique. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons nous tenir debout et nous faire respecter des autres. L'homme est né pour marcher, non pas pour ramper.

Et puisque je parle de charité, je puis aussi parler de «justice». Si parfois les francophones font du bruit c'est qu'ils crient pour cette justice que les lois du pays leur ont promis et que les gouvernements leur refusent. Il y a des pauvretés autres que celles de la faim de l'estomac. Il y a la pauvreté due au manque de respect des droits qui créent chez les minoritaires une crainte de s'affirmer et qui demande la réparation des droits qu'on nous refuse depuis plus de 83 ans.

Ce ne sont pas là des exercices en futilité que nous entretenons... chère soeur francophone... quand nous demandons des écoles françaises et le droit de parler français à la législature. Ce sont des droits qu'on nous a donnés il y a longtemps dans la Constitution Territoriale, dans la Charte des Droits et Libertés, dans la Loi des langues officielles, et dans l'accord du lac Meech. C'est d'abord une question de justice pour nous Francophones minoritaires, et dans ce cas, ce ne sont pas les Francophones qui manquent de charité mais bel et bien ceux qui ne respectent pas leurs signatures.

«Quand on est à Rome on fait comme les Romains et tout le monde sait qu'en Alberta beaucoup plus de personnes parlent l'anglais que le français,» nous dit Claudette Guimond. Voilà sans doute où elle veut en venir et elle nous donne le fond de sa pensée. Il semblerait pour elle que nous devions accepter l'inévitable et nous laisser assimiler de peur de perdre des amis et des postes... car vouloir demeurer Francophone malgre tous les obstacles pourrait d'apres elle diviser. Surtout, il ne faut pas faire de bruits qui pourraient deranger les «Romains».

En attendant, nous les Francophones sommes au milieu de l'arène et les «Romains» sont à la veille de nous livrer aux lions.

Claudette nous suggère de nous occuper de problèmes plus «universels» telle la guerre de l'Iran et la faim des enfants dans le monde. Ce sont en effet de graves problèmes, mais je ne vois pas en quoi le fait d'être francophone nous empêcherait de faire notre juste part dans ces domaines.

Je puis assurer Claudette Guimond que nos efforts pour demeurer francophones dans notre province respectent les droits de chaque individu. Au fait, nous faisons notre juste part pour leur aider, car presque toutes les classes d'Immersion dans la province sont enseignées par des francophones. S'il y a des Francophones qui veulent s'assimiler à tout prix, nous ne nous opposerons pas à leur choix. D'un autre côté, nous continuerons à plaider la cause de ceux qui veulent par amour et par justice, garder leur patrimoine culturel et linguistique.

Roger Motut

• Carrefour de Calgary

Lettre ouverte
M. Pierre Brault
Directeur
LE FRANCO
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta

Monsieur,

Au nom du Conseil d'administration du Carrefour provincial, je tiens à donner suite à l'article sur l'assemblée annuelle de la Régionale de Calgary paru dans l'edition du journal LE FRANCO du vendredi 25 mars 1988.

Contrairement aux informations publiees, la decision d'ouvrir une succursale de la librairie LE CARREFOUR à Calgary fut prise par le Conseil general de l'A.C.F.A. en mai 1986 suite à une demande de la Regionale de Calgary, notre Conseil d'administration ne peut accepter le credit de cette heureuse initiative.

Je crois qu'il est important de rappeler a vos lecteurs que le Carrefour provincial est mandaté par l'A.C.F.A. provinciale. À titre d'unique actionnaire de cet organisme, elle seule a le droit de définir son champ d'action, ses orientations à court et à long termes.

Pour ce qui a trait à l'établissement de notre succursale à Calgary, nous venons de terminer notre etude de marché et prévoyons l'ouverture officielle du magasin le 29 août prochain.

Afin d'assurer le succès de ce nouveau commerce, je tiens à réaffirmer notre désir d'agir en concertation avec nos futurs clients. Nous serons toujours disposés à recevoir leurs commentaires et suggestions dans le but de leur fournir un service qui saura repondre adéquatement à leurs attentes et besoins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Denis Collette
Président
Librairie Le Carrefour Ltée

LEVONS LE VOILE

DES SERVICES SOCIAUX QUI PROFITENT À QUI?

*Colette et Jean-Marie forment un couple dans la trentaine et vivent à Gastonville, une municipalité de 6 000 habitants. Ils ont trois enfants âgés de moins de 10 ans. Colette travaille comme infirmière et Jean-Marie est technicien à Hydro-Gastonville. Dans ce **deuxième article** d'une série de quatre portant sur l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis signé en janvier dernier, nous examinons les effets de l'entente sur les **services sociaux**.*

Jean-Marie: Tu disais la semaine dernière que tu avais des théories sur la façon dont le libre-échange va affecter les services sociaux; je t'écoute...

Colette: Eh bien, il me semble qu'au Canada on a une mentalité différente de celle des Américains. Notre régime d'assurance-maladie est subventionné par le gouvernement et c'est l'un des meilleurs au monde. Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens qui ont besoin de soins de santé peuvent se faire traiter sans avoir à payer. Aux États-Unis, la plupart des hôpitaux sont gérés par des entreprises privées et les profits de cette industrie sont énormes. Le coût des opérations et des primes d'assurance-santé y est beaucoup plus élevé qu'au Canada. Sais-tu qu'il y a des milliers de malades qui ne peuvent se faire traiter dans les hôpitaux américains parce qu'ils n'en ont pas les moyens?

J.-M.: Alors, quel est le rapport avec le libre-échange?

C.: J'y arrive. L'entente prévoit que les compagnies américaines auront le droit d'exporter leurs services au Canada. Supposons, et c'est seulement une supposition, que l'hôpital de Gastonville décidait de prendre les subventions qu'il reçoit du gouvernement provincial pour donner un contrat à une entreprise américaine qui administrerait l'hôpital. Il me semble que la tentation serait forte pour les administrateurs de couper non seulement le personnel, mais aussi de réduire la quantité et la qualité des services. En d'autres mots, je pourrais me retrouver sans emploi ou être incapable de travailler à temps plein. Les infirmières sont déjà sous-payées; tu t'imagines ce qui arriverait si mon salaire ou mes avantages sociaux étaient coupés? Dans des conditions de travail pareilles, je me demande comment la direction de l'hôpital pourrait maintenir la qualité des services aux patients.

J.-M.: Tu ne trouves pas que tu exagères un peu?

C.: J'ai bien dit que je faisais une supposition mais mon idée n'est pas si farfelue que ça. Il y a même quelques hôpitaux canadiens qui sont présentement gérés par des firmes américaines. La même situation pourrait s'appliquer à des services sociaux comme les foyers d'accueil, les services ambulanciers, les cliniques de santé.

J.-M.: En t'écoutant, je me suis rappelé avoir lu que certaines compagnies américaines considèrent nos programmes sociaux tels l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, le développement régional et les régimes de pension comme des moyens détournés pour leur faire une concurrence injuste.

C.: J'imagine que les congés de maternité et les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes seront mis dans le même sac, sous prétexte que c'est une subvention indirecte aux employeurs canadiens. Est-ce que ça signifie que les industries canadiennes qui veulent concurrencer les compagnies américaines, voudront faire abolir certains de nos programmes sociaux parce que leur coût les désavantage?

J.-M.: Il est difficile de s'imaginer qu'une entente commerciale puisse toucher tant de domaines. Attends que j'aille chercher un article qui parle des effets du libre-échange sur le travail. Tu seras peut-être surprise!

À bien y penser...

Trouvez-vous que Colette exagère? Êtes-vous en faveur de confier la gestion des hôpitaux et d'autres services sociaux au secteur privé?

À noter: la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise, les 10 et 11 juin prochains, un colloque national ayant pour thème «Levons le voile sur le libre-échange». Pour obtenir de plus amples renseignements sur le libre-échange ou sur le colloque, on peut communiquer avec la FNFCF au 325, rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 tél.: (613) 232-5791.

Nouvelles régionales

• 60e anniversaire

Le 10 juin, jour mémorable pour les pionniers de Girouxville

IRÈNE TREMBLAY

En février dernier, plusieurs citoyens engagés se sont réunis et ont décidé de fêter les 60 ans de leur village, Girouxville. Un comité s'est alors formé sous la présidence de Madame Yvonne Tremblay. Depuis, tous travaillent d'arrache-pied pour faire du 10 juin un jour mémorable en honneur des fondateurs.

Pourquoi ne pas attendre le 75e anniversaire? Parce que dans 15 ans, les habitants de Girouxville n'auront pas la chance de rendre hommage à un aussi grand nombre de pionniers.

Et nombreux, ces bâtisseurs, ils le sont encore aujourd'hui. Ils proviennent pour la plupart de l'extérieur de la province: Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, et même de France. Et ils ont tous un point en commun: c'est à Girouxville qu'ils se sont enracinés et n'en ont aucun regret. Laissez-les vous parler de leurs souvenirs., Ils s'en rappellent comme si c'était hier.

M. Paul Bourgeois, incroyablement alerte pour ses 92 ans, regarde des photos de la Haute Saône en France où il est né. Puis il se transporte en pensée en Saskatchewan et raconte avec vivacité les 21 jours en «sleigh et wagon» sur la neige, long et pénible voyage qu'il lui a fallu faire pour atteindre sa terre à Girouxville en 1913.

«En ce temps-là, il n'y avait pas de village. Ni Falher, ni Donnelly n'étaient fondés, vous savez!»

Monsieur Elphège Benoit, âgé de 78 ans, connaît Monsieur Bourgeois depuis 1929... une amitié de longue date. Il quitta la Saskatchewan: «à cause de la poussière. La terre poudrait et c'était moins bon pour les récoltes». Il est resté 50 ans sur sa terre avant de la vendre à un de ses fils.

Monsieur Léo-Paul Boisvert, arriva de St-Zéphirin au Québec en 1928, à l'âge de 7 ans 1/2. Ce n'est que deux ans plus tard que s'ouvrit la première école dans l'église locale. Elle débutait non sans problèmes: les 32 élèves ne parlaient que français, l'institutrice était unilingue anglaise. Comme il était le plus vieux des garçons, Monsieur Boisvert devait quitter l'école au mois de mai pour aider aux semences. «Quand il faisait chaud, les boeufs allaient se rouler dans l'eau, et moi je pleurais pour aller à l'école.» Il considère que la fête du 60e anniversaire de Girouxville est un grand honneur pour tous les pionniers. Sa femme et lui ont annulé un voyage en Alaska pour être présents aux célébrations.

Jean-Baptiste Guindon aura bientôt 80 ans. Né en Ontario, c'est à Girouxville qu'il a rencontré sa femme, Hélène Champagne, native du Québec. Leurs terres étaient voisines. Ils se sont fréquentés pendant 1 an 1/2 à la manière de l'ancien temps, dans les soirées de cartes et de danses carrées. «On achetait un «homestead» pour 10$ au bureau de Peace River. Ça, c'était de l'argent pour l'époque! Il fallait faire 3 ans de résidence et ouvrir 30 acres de terrain à la hache.»

Madame Alice Benoit vint rejoindre son premier mari, Hervé Blanchette, en 1929. Les prêtres colonisateurs les avaient encouragés à déménager en Alberta. Le voyage en train du Québec prenait six jours. Seule avec un fils de six mois ce n'était pas facile. «Il n'y avait pas de couches en papier dans ce temps-là!» C'était la première fois que le train s'arrêtait à Girouxville, il n'y avait pas de station. On a dû mettre une chaise pour la faire descendre. C'était tout un dépaysement... il y avait tellement de maringouins... et du «gumbo» partout... Le premier mois, les Blanchette ont dormi sur une paillasse de foin chez le voisin et le petit, dans le couvercle de la valise.

Mais pour ces gens courageux, les difficultés n'ont pas assombri les bons moments. Monsieur Guindon exprime bien la pensée de chacun des pionniers présents à l'entrevue: «C'était toute une aventure, mais on était beaucoup plus heureux qu'aujourd'hui. On s'entraidait. Ce qui me réjouit c'est que grâce à notre travail du début, aujourd'hui le pays est bien développé».

Voulez-vous connaître Girouxville et ses habitants sympathiques? Ou désirez-vous revoir parents et amis? Venez donc célébrer avec nous le 10 juin. C'est une invitation que vous ne pouvez manquer.

• Le Conseil exécutif de l'A.C.F.A. de Fort McMurray

La bilinguisation du Centre d'Interprétation et Heritage Park

JEAN MATHIEU

FORT MCMURRAY - Le Conseil exécutif de l'ACFA régionale de Fort McMurray tenait sa deuxième réunion mensuelle le 16 mai dernier.

En plus des membres habituels qui composent habituellement le conseil, ce dernier eut l'heureuse initiative d'inviter deux membres actifs à titre d'observateurs. L'intention était claire: faire le lien avec ses membres et démystifier ce qui se passe au cours de ces réunions. Après tout, il faut bien s'assurer d'une relève au sein du conseil dans une ville telle que Fort McMurray où le roulement est incessant.

Parmi tous les sujets à l'ordre du jour qui ont été discutés, deux sujets méritent une attention particulière.

Premièrement, on a reparlé de la journée du 6 mai dernier au cours de laquelle l'ACFA avait été représentée au Centre d'Interprétation des Sables Bitumineux comme communauté culturelle francophone. On se souvient que l'ACFA avait été approchée dans le cadre de la semaine multiculturelle qui s'y tenait du 30 avril au 8 mai dernier. Il semblerait que ce fut une bonne idée qui a permis à l'ACFA de faire un pas en avant pour l'obtention de services en français. La preuve en est que l'ACFA a désormais en main trois programmes concernant les tours guidés pour les écoles en ... anglais. La volonté de les traduire, afin de fournir des outils de travail aux éventuels bénévoles francophones est évidente et bien manifeste. En bénéficiant ainsi d'une formation en français basée sur des documents français sans avoir eu à les traduire, il sera plus aisé d'attirer les bénévoles et de pouvoir offrir des services en français pour les écoles ou les touristes au Centre d'Interprétation. L'ACFA espère finalement trouver en ses membres l'appui nécessaire à un tel projet.

Dans le même ordre d'idées, le même scénario risque de se reproduire pour Heritage Park, un autre attrait touristique important dans la région. Si on parvient à ne pas ralentir les activités de l'association au cours de la période estivale, le Conseil exécutif espère que l'association pourra être de la partie pour l'Heritage Day, le 1er août prochain. Ainsi, en coopérant avec eux, on compte éventuellement pouvoir justifier au Conseil administratif d'Heritage Park le pourquoi des services en français dans une telle organisation pour l'automne prochain. Qui sait si on aura pas des services en français à Heritage Park pour 1988.

Fonctionnement du Bureau des Présidents

Finalement, M. Roland Péru, a amorcé une réflexion sur le fonctionnement du Bureau des Présidents. Afin d'améliorer le rôle de ce bureau auprès de l'Exécutif provincial dans le sens qu'il se doit de représenter l'avis des membres des Régionales dans les prises de décision concernant les dossiers, une série de propositions ont été adoptées en Conseil. Au moment de mettre sous presse, ces propositions auront été présentées en Conseil général de mai. Le point le plus important concerne le délai accordé aux présidents des régionales pour l'étude des dossiers devant être discutés au cours de la réunion du Bureau des Présidents. Il semblerait que la pile de dossiers à l'ordre du jour tombe du ciel entre deux croissants sur la table du petit déjeuner une heure avant la réunion ... Comment peut-on approfondir un dossier et prendre des décisions représentatives dans ces conditions? L'implication des régionales semble dès lors discutable.

Finalement, au moment de mettre sous presse, c'est en fin de semaine qu'aura eu lieu la Soirée d'appréciation des bénévoles. Dans les activités à venir, il y aura la St-Jean-Baptiste le 25 juin prochain à 13h qui se tiendra à Hangingstone Campground (Route 63) et on se prépare pour septembre 1988 à offrir des cours de formation pour les bénévoles sur les sujets suivants: le leadership, la gestion financière, la gestion du temps, la planification à court et à long termes, le marketing et le dynamisme en milieu bénévole.

Comme on peut le constater, l'association ne chôme pas ici à Fort McMurray et on comprend la volonté de l'exécutif de maintenir les portes ouvertes de l'association.





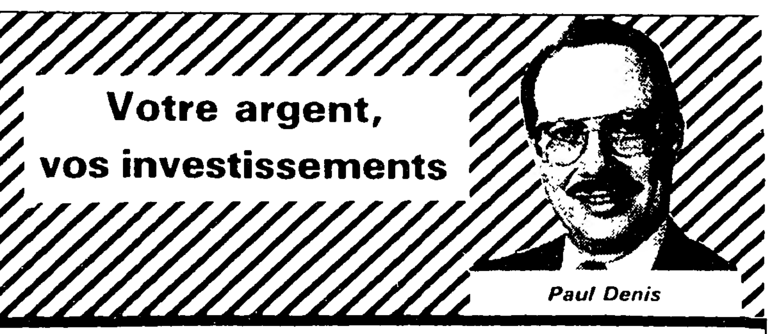
Jérôme et Rita PLAMONDON des gens spéciaux

La régionale de Plamondon - Lac La Biche célèbre et remercie ceux qui sont la fondation de la Régionale: les bénévoles.

Au cours de l'année environ 70 bénévoles ont été impliqués au service de l'A.C.F.A. Les différents comités: l'éducation, le culturel, la Causerie, la gigue et celui des jeux d'hiver ont très bien travaillé. Ils sont le coeur de l'Association.

Les gens spéciaux de l'année sont M. Jérôme Plamondon et Mme Rita Plamondon, ce couple est instructeur de la gigue. Cette année, ils ont enseigné la danse à 32 élèves. Les élèves sont enregistrés dans un des 3 niveaux d'enseignement. C'est la deuxième année que Jérôme et Rita enseignent la danse aux jeunes. Ils ont reçu une plaque de la Régionale en reconnaissance des nombreuses heures qu'ils ont données et pour leur travail fantastique.

Tous les bénévoles de la régionale sont indispensables et fortement appréciés pour leur fidélité. *(Photo: Raymonde Ménard)*



Pour le jeune couple: un programme d'épargne

Un compte d'épargne représente, pour toute famille, la pierre angulaire du programme de sécurité financière. La famille devrait utiliser ce genre de compte pour se constituer un fonds de réserve.

Le jeune couple qui vient de se marier aurait intérêt à avoir deux genres de programme d'épargne: l'épargne à court terme placée dans un compte bancaire facilement accessible en cas d'urgences ou d'occasions inattendues et l'épargne à long terme investie dans des modes de placement moins accessibles comme des certificats de placement garantis, des fonds mutuels ou des obligations du gouvernement, qui donnent un meilleur rendement que les comptes d'épargne des banques.

Pour assurer des relations harmonieuses au sein de la famille, les deux conjoints devraient établir ensemble une série d'objectifs à réaliser dans le cadre du programme financier de la famille. Tous les comptes devraient être conjoints et il serait préférable que le mari et la femme se nomment l'un l'autre bénéficiaire de tous les régimes d'assurance ou de placement.

Il faudrait aussi que la famille possède un compte-chèque pour payer les factures mensuelles mais conserve le solde de ce compte au minimum étant donné que l'argent qui y est déposé ne rapporte pas d'intérêts. Les sommes conservées dans le compte d'épargne (fonds de réserve) devraient correspondre au moins à deux mois de salaire. Certains planificateurs financiers recommandent même de conserver l'équivalent de trois mois de salaire dans votre fonds de réserve.

Comme les conjoints d'un couple nouvellement marié sont habituellement tous les deux sur le marché du travail, il leur faudra peu de temps pour constituer un bon fonds de réserve., Ils devraient alors commencer à investir dans leur programme d'épargne à long terme.

Pour assurer la réussite financière de la famille, les époux doivent s'entendre sur une série d'objectifs à long terme, qu'il s'agisse de l'achat d'une «maison de rêve» ou de l'établissement d'un fonds devant permettre aux enfants de faire des études universitaires. Il est également important que les nouveaux mariés commencent dès que possible à épargner en vue de la retraite.

La plupart des couples pensent à tort qu'ils pourront vivre aisément à la retraite avec les sommes provenant du régime de retraite de leur employeur, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse. Il a été démontré, dans le passé, que si vous désirez avoir un niveau de vie intéressant à la retraite, vous devez avoir un régime d'épargne-retraite individuel en plus de ceux offerts par votre employeur et par l'État.

(Harry L. Mardon est directeur des Communications générales du Groupe Investors Inc., société de Winnipeg offrant des services de planification financière).

Cette chronique est une commandite de...



Les 3 juges étaient: Sherley Jorgensen, dans l'enseignement et programmation au Collège de Red Deer; Pat Larsen de la Faculté de musique à Alberta Collège et Alyson Bachirskin qui en ce moment est metteur en scène pour le Garneau Drama Group à Edmonton. Leur tâche était assez exigeante à cause des nombreuses présentations.

Les récitals ont débuté avec le piano, la musique instrumentale et les chorales. Ensuite c'était les discours dramatiques, la poésie, le solo et les récits.

Les participants au Festival annuel étaient en grande majorité des étudiants. Certains des finalistes ont fait leur présentation vendredi soir à l'école Dr Swift dans un concert final devant un auditoire de plus de 300 personnes. Les organisateurs sont très heureux de la participation et du succès du festival. *(Photo: Raymonde Ménard)*

• *Tourisme*

Nouveau bureau régional du tourisme à Donnelly Corner

NOËLLA FILLION

DONNELLY - Tous les automobilistes et cyclistes qui longent la route #2 ou la route #49 à l'intersection de Donnelly Corner sont témoins, depuis une semaine, de travaux de nivellement du terrain nord-ouest du coin.

On prépare un site touristique pour la région de Smoky River et les travaux en cours devraient se terminer d'ici une semaine, selon les travailleurs. Le ministère de la voirie est responsable de cette partie du projet

Les objectifs de ce projet sont:

1° d'augmenter le nombre de contacts d'affaires et de contacts avec les touristes afin de les encourager à séjourner dans notre région,

2° d'y établir en permanence le bureau du conseil,

3° d'améliorer le déploiement des activités de cet organisme.

Le plan inclu l'installation d'une maison mobile sur le site. Au moins huit emplois ont été créés par le développement de ce site, les rénovations encourues, et le design du paysage qui complétera le tout.

La commission de planification de South Peace est responsable de l'élaboration du plan initial qui, à cause d'altérations déjà effectuées ne sera pas publié.

Le 13 mai, le gouvernement albertain annonçait qu'il allouait 42,000$ sous forme d'octroi de A.B.C.D. (Alberta Business Community Development) pour le projet. Ces fonds serviront surtout à défrayer le salaire des employés et couvrira en partie le coût du matériel. Les arbres qu'on devait y planter, selon le plan initial, seront remplacés par des buissons vu la proximité d'une intersection majeure.

Le Centre, ouvert à l'année longue, pourra distribuer des pamphlets décrivant la gamme des organisations locales ainsi que les lieux d'affaires afin de les promouvoir.

On espère attirer plus de touristes que le 42% d'augmentation connu en 1987.

Les gens fréquentent notre région afin d'y faire du ski, de la chasse en automne et pour y observer la culture agricole et apicole et nos couchers de soleil féeriques en été comme en hiver.

Des employés de la Voirie provinciale ont procédé aux travaux de nivellement du terrain. *(Photo Noëlla Fillion)*

Le Centre veut publier les activités de la Société agricole, de la Société généalogique, du derby de démolition et d'autres organisations de notre région. Développer un plan quinquennal de développement économique, de tourisme et de stratégies agricoles s'avère nécessaire à ce point.

On envisage dans un avenir plus lointain de jumeller notre région de Smoky River avec une région similaire au Québec afin de promouvoir le patrimoine francophone qu'est le nôtre.

En attendant, examinons bien notre jardin! Y aurions-nous un(e) secrétaire-réceptioniste bilingue pour nous servir et nous représenter?

Verrons-nous le drapeau franco-albertain flotter aussi à un mat à côté de celui du Canada et de l'Alberta?

• *Pour les jeunes*

Camp Bzzz... vers un autre succès?

NOËLLA FILLION

FALHER - Pour la deuxième année, le camp Bzzz sera en opération. C'est le seul camp francophone résidentiel en Alberta. L'année dernière il a connu un succès retentissant, dépassant toutes les espérances de ses organisateurs. En effet, 72 campeurs et campeuses l'ont fréquenté durant l'été 1987.

En 1988, le camp ouvrira ses portes aux jeunes de la province entière dès le 3 juillet pour se terminer le 26 août. La durée de chaque camp est de cinq jours, du dimanche après-midi au vendredi après-midi. Il se prête aux jeunes de 7 à 14 ans.

Il y aura trois semaines de camp pour les 7, 8, 9 ans, deux semaines pour les 10, 11 ans, et deux semaines pour les 12, 13 et 14 ans. Les scouts auront aussi leur semaine de camp. Le site: le camp scout bâti par Katimavik à 35 milles au sud-ouest de Falher. C'est un lieu unique où on fait l'expérience d'une vie de groupe, d'une vie un peu semblable à celle de pionner, c'est-à-dire charroyer l'eau, couper du bois, etc.. La langue parlée: l'année dernière la décision est venue des jeunes eux-mêmes de parler français.

Il y aura cinq animateurs qui:

1° devront parler français et s'identifier comme franco-albertain,

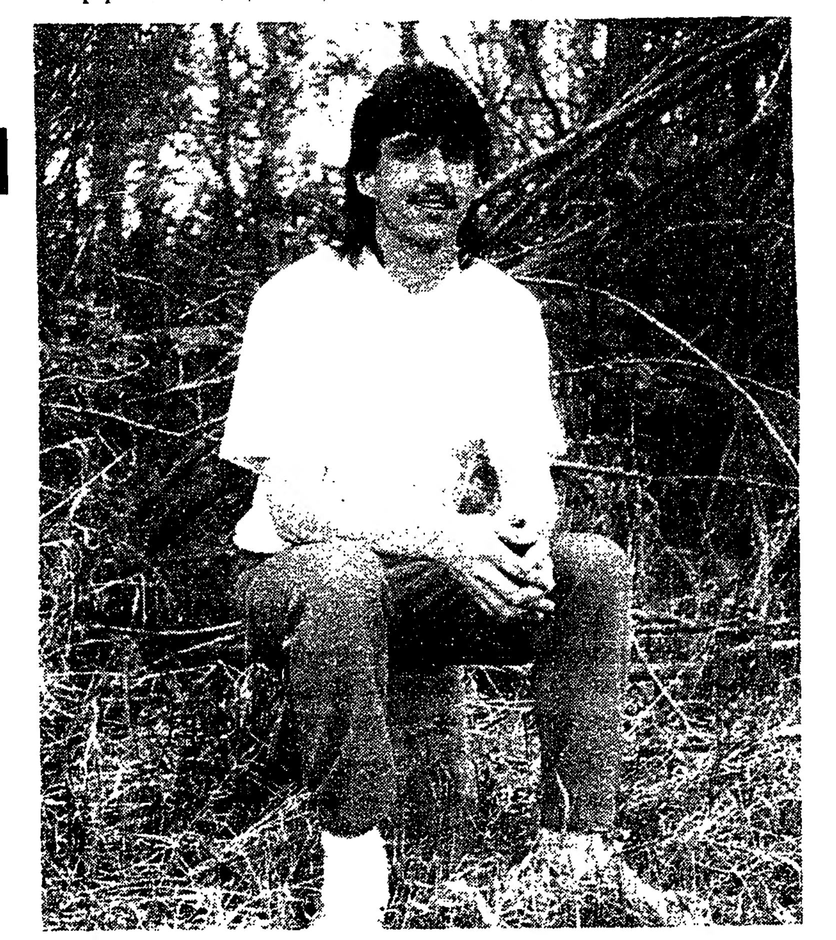
2° suivront un pré-camp d'une semaine,

3° devront être qualifiés en premiers soins

4e posséderont la médaille de bronze en natation.

Dans un proche avenir, Denis Desgagné, agent communautaire, animera des sessions d'information pour les jeunes et pour les parents.

Il y aura aussi une réunion des campeurs '87 pendant laquelle on visionnera des diapositives et fera la point sur le camp '87.



Denis Desgagné

• *Diplômes de perfectionnement*

Les enseignants pourront appronfondir leurs connaissances et leurs compétences

EDMONTON-La Faculté Saint-Jean annonce ses diplômes de perfectionnement pour les enseignants (1) en milieu francophone minoritaire et (2) en milieu d'immersion française. Il s'agit de programmes d'études postbaccalauréat spécifiquement conçus pour permettre aux enseignants d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans un certain nombre de domaines reliés à l'enseignement en français.

Chaque programme comporte 8 demi-cours dont 5 obligatoires et 3 optionnels pour un total de 24 crédits.

C'est une formule de perfectionnemnt des plus flexibles. L'enseignant peut s'inscrire à temps plein ou à temps partiel. Il peut compléter le programme à l'intérieur d'une période minimale d'un an et il dispose d'une période de 4 ans pour le compléter. Avec la permission du Doyen, certains cours optionnels peuvent être complétés ailleurs qu'à la Faculté Saint-Jean. L'enseignant peut s'inscrire aux sessions de printemps, d'été ou d'automne/hiver. Il peut suivre certains cours à distance par téléconférence.

Grâce au réseau pancanadien d'éducation à distance pour francophones, il est possible que certains cours des diplômes de la Faculté Saint-Jean soient offerts dans plusieurs régions du Canada. Pour plus de précisions à cet effet, il faut communiquer avec le Directeur de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean au 468-1582 à Edmonton.

L'enseignant qui désire commencer son programme en septembre 1988 doit faire sa demande d'admission avant le 1er juin. Pour être admis, l'enseignant doit être détenteur d'un baccalauréat en éducation ou l'équivalent avec une moyenne de 6 au cours des deux dernières années d'études. L'enseignant doit être détenteur d'un certificat professionnel d'enseignement et il doit obtenir une note de 6 ou plus au Test de compétence langagière de la Faculté Saint-Jean, comprenant une évaluation du français oral et écrit.

L'enseignant peut passer le test à la Faculté Saint-Jean le 6 ou le 10 juin à 11h, 13h ou 16h, ou il peut le passer «à distance». Il lui suffit de communiquer avec le surintendant de son conseil scolaire ou encore avec son directeur d'école et de lui demander s'il accepte d'administrer le test.

Ayant établi avec lui le temps et le lieu de l'examen, l'enseignant communique avec Madame Louisette Villeneuve, Responsable des admissions à la Faculté Saint-Jean, au 468-1254 et lui indique le lieu et le temps établis ainsi que le nom de la personne responsable de l'administration du test. La Faculté Saint-Jean s'occupe alors de lui faire parvenir tout le matériel nécessaire.

Bien que le programme des diplômes ne débute officiellement qu'en septembre 1988, plusieurs cours obligatoires de chaque diplôme sont déjà offerts en session d'été. L'enseignant intéressé peut s'inscrire à ces cours à titre d'étudiant libre. La demande d'admission au programme appouvée, tous les cours acceptés au diplôme et dans lesquels l'étudiant aura obtenu une note de 5 ou plus seront alors crédités envers le programme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Directrice du programme de pédagogie à la Faculté Saint-Jean en composant le 468-1254.

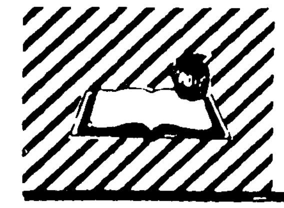
• *Langues officielles dans l'enseignement*

Contribution financière de $8 millions du gouvernement du Canada à l'Alberta

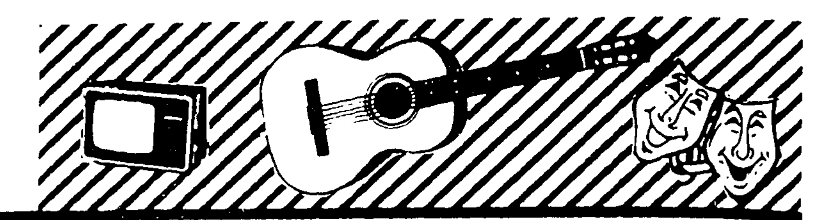
OTTAWA - M. David J. Russell, vice-premier ministre et ministre de l'Enseignement supérieur de l'Alberta, et Mme Nancy J. Betkowski, ministre de l'Éducation, et le secrétaire d'État du Canada, M. Lucien Bouchard, ont annoncé récemment que le gouvernement du Canada a versé en 1987-1988, 8 059 097$ à l'Alberta pour aider à défrayer des coûts supplémentaires totalisant 17 190 417$ liés à l'enseignement en français et à l'enseignement du français comme langue seconde.

Cette contribution a été accordée aux termes d'une entente bilatérale négociée entre le gouvernement fédéral et chacune des provinces et territoires, dans le cadre d'un protocole d'accord d'une durée de cinq ans (1983-1984 à 1987-1988).

En annonçant les arrangements relatifs au financement conjoint de ces programmes, les ministres se sont dits heureux de renouveler leur engagment vis-à-vis l'enseignement des langues officielles en Alberta et de démontrer ainsi leur esprit de coopération envers la réalisation d'objectifs communs.



Arts et spectacles



• *Animation culturelle scolaire*

Roland Lajoie, personne-ressource pour les écoles catholiques de Bonnyville

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - Cette année, le programme d'animation culturelle s'étend à toutes les écoles et à toutes les classes francophones et d'immersion française du système des écoles catholiques de Bonnyville.

M. Roland Lajoie occupe le poste d'animateur culturel à mi-temps depuis septembre dernier alors que l'an dernier le rôle d'animateur ne touchait qu'une seule école élémentaire.

«Mon rôle veut que je sois la personne-contact entre la communauté et l'école car cette dernière joue un rôle important dans la communauté francophone de Bonnyville. Je me dois de faciliter, encourager, appuyer, soutenir, favoriser la bonne communication entre tous les éléments de notre petite société bonnyvilloise», commentait M. Lajoie.

«Un deuxième rôle important est de servir de personne-ressource auprès des enseignants. Ces derniers veulent accomplir une bonne tâche, mais le temps manque et je leur donne un coup de pouce» d'ajouter M. Lajoie avec un grand sourire. Ce dernier a toujours un bon mot, un sourire, une farce à vous faire. C'est un chanteur, un comédien et il est d'une disponibilité insurpassable.

Au niveau secondaire, M. Lajoie qui est aussi directeur adjoint à l'école primaire, offre des cours de leadership, de théâtre et d'improvisation ainsi que des sessions d'éveil culturel et linguistique aux personnes qui entendent prendre la relève française.

L'animation n'est rien de nouveau pour Roland Lajoie, car il le fait depuis vingt ans à la paroisse, dans la ville, à l'école, au théâtre, dans les soirées, chez les scouts et avec les jeunes de tous les âges.

Ce programme est offert grâce à un octroi spécial du secrétariat d'État dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale pour la minorité de langue officielle au pays.

• *Nouveau service*

L'Ouest obtient son agence artistique francophone

EDMONTON - Excellente nouvelle pour les francophones de l'ouest canadien: une agence artistique vient d'entrer en fonction afin d'aider ses artistes de la scène.

Mise sur pied par l'entremise de l'A.C.F.A. provinciale, l'Agence Détour est composée d'une équipe expérimentée en gestion artistique. En plus du directeur, M. Clermont Bouchard, trois employés permanents sont présents: Ernest Di Timotéo, graphiste, Denise (Denny) Dawson, impresario/relationniste pour le secteur scolaire, et Ronald Guénette, impresario/relationniste pour le secteur communautaire. Deux emplois d'été ont aussi été créés: Diane Bernier et Sophie Pelletier occupent respectivement les postes de secrétaire/réceptionniste et de rédactrice du catalogue.

L'agence représentera des artistes de la scène auprès des groupes susceptibles de diffuser des spectacles, telles les écoles et les communautés, qu'elles soient francophones ou anglophones. Les employés veilleront à ce que les tournées des artistes soient bien coordonnées et gérées. De façon à faire connaître les artistes qu'elle représente, l'Agence Détour publiera, dès septembre 1988, un catalogue de l'offre qui sera rendu accessible à tous les groupes concernés ou intéressés.

Les activités de la nouvelle entreprise sont dirigées de son bureau d'Edmonton et concentrées dans les quatre provinces de l'ouest canadien, soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Du travail sera aussi apporté du côté des Territoires du Nord-Ouest.



Ne déplaisez pas à **bébé** et faites comme tout le monde...

ABONNEZ-VOUS au journal



Tarifs:

1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faite-le parvenir à l'adresse ci-contre avec votre chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

Nom:

Prénom:

Appartement: n° et rue

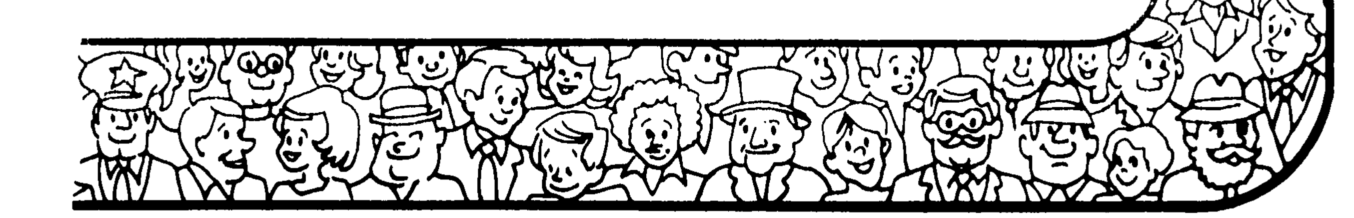
ou casier postal: Ville:

Province: Code postal:

n° de téléphone:

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4





Parlons...

AGRICULTURE

• *Programme tripartite*

Des millions de dollars aux producteurs

de porcs, de bovins, de betteraves à sucre et de haricots colorés

OTTAWA Plus de cinq millions de dollars seront versés, pour le premier trimestre, aux producteurs de porcs inscrits au Programme national tripartite de stabilisation, et les chèques devraient être postés avant la fin de mai.

L'annonce en a été faite par le Comité national de stabilisation, composé de représentants des producteurs, du gouvernement fédéral et des provinces.

Tous les producteurs admissibles des provinces qui ont conclu une entente tripartite avec le gouvernement fédéral, soit l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta, peuvent recevoir, pour le premier trimestre, 3,14$ le porc, ce qui constitue la différence entre le prix de soutien de 143,05$ et le prix moyen du marché.

En 1988, les prix du porc qui étaient élevés en 1986 et 1987, ont chûte à 139,11$ les 100 kilos au premier trimestre, c'est-à-dire a 20$ de moins que l'année précédente.

Les producteurs ainsi que les gouvernements provinciaux et féderal contribuent a parts égales au fonds de stabilisation du secteur du porc, qui atteint actuellement 120 millions de dollars. Ce sont les deux paliers de gouvernement, et non les producteurs, qui se partagent les coûts d'administration du programme.

On a lancé ce programme en 1986 afin de stabiliser les recettes du secteur du porc.

Par ailleurs, les producteurs de bovins d'abattage recevront, pour leur part, en juillet, plus de 8 millions de dollars.

Les producteurs admissibles de l'Ontario, de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Edouard pourront recevoir, pour le premier trimestre de 1988, 37,91$ par animal, soit la différence entre le prix de soutien et le prix moyen du marché s'élevant respectivement à 84,10$ et 80,81$ les 100 livres.

Les paiements aideront à stabiliser les recettes du secteur des bovins actuellement en train de reconstituer ses troupeaux. Ce sont surtout les prix élevés des gros bovins et des veaux qui ont motivé l'intervention au cours du premier trimestre. Le fonds de stabilisation atteint actuellement près de 40 millions de dollars. Il s'agit du deuxième paiement de stabilisation pour le secteur bovin depuis la signature de l'entente tripartite en 1986.

Dans le cadre de ce même programme, les producteurs de haricots colorés recevront des paiements provisoires totalisant 1,5 million de dollars.

Seules l'Ontario et l'Alberta ont conclu des ententes avec le fédéral. Grâce à celles-ci, environ 580 producteurs de haricots colorés de ces deux provinces sont admissibles à des paiements provisoires calculés d'après les rendements de 1987. Ainsi, on versera 44$ la tonne aux producteurs de haricots rognons et de haricots canneberges. Les producteurs d'autres haricots comestibles (Great Northern, haricots rouges du Mexique, haricots pintos, haricots noirs, haricots roses, haricots à hile jaune, haricots bruns hollandais) recevront 60$ la tonne.

Le fédéral effectue des paiements de stabilisation quand les prix du marché sont inférieurs aux prix de soutien. Ce dernier est le prix garanti aux producteurs de haricots colorés en vertu de l'entente tripartite.

Les paiements provisoires correspondent à 75% de la différence entre les prix de soutien et les prix moyens estimés sur le marché.

En 1987, les prix de soutien des haricots rognons et des haricots canneberges, d'une part, et des autres haricots comestibles, d'autre part, s'élevaient respectivement à 595,81$ et 485,89$ la tonne.

On a lancé le programme l'an dernier afin de stabiliser les revenus du secteur des haricots pendant les dix prochaines années.

Les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta et du Manitoba recevront selon l'entente tripartite près de six millions de dollars et les chèques seront envoyés d'ici la fin de mai.

Environ 970 producteurs sont admissibles au paiement de 6$ la tonne, soit 75% de la différence entre le prix de soutien de 1987 (40,29$ la tonne standard) et le prix moyen du marché. Le prix moyen du marché du sucre raffiné à partir de la récolte de 1987 a été estimé d'après les conditions du marché.

Le Comité de stabilisation prévoit que les prix ne devraient pas augmenter sensiblement après un ralentissement de deux ans.

Le gouvernement fédéral fera l'avance de 4,3 millions de dollars pour permettre le paiement provisoire. Il y a actuellement 1,6 million de dollars dans le fonds.

Le programme prévu pour dix ans, a vu le jour l'an dernier. Il a pour but de stabiliser les revenus des producteurs de betteraves à sucre et de restreindre les pertes à la production dues au fléchissement des prix mondiaux.

• *Bienheureuse Marguerite d'Youville*

St-Paul fête un 250e anniversaire avec les Soeurs Grises

ST-PAUL - Dimanche, le 8 mai 1988, Fête des Mères, la communauté de St-Paul accueillait avec joie et chants 42 Soeurs Grises venues célébrer dans ce milieu, le 250e anniversaire de la fondation de leur Institut par la Bienheureuse Marguerite d'Youville le 31 décembre 1737 - fête commencée à Varenne en octobre dernier et se poursuivant jusqu'au 16 octobre prochain, jour de la fête liturgique de la Bienheureuse.

M. le Curé Hervé Tanguay présida aux célébrations de 10h en français et de 11h30 en anglais. Les deux chorales se sont surpassées par leur enthousiasme et leur expertise, ne laissant aucun doute que ce jour était tout à fait spécial. Les Soeurs à l'honneur occupaient les premiers bancs à droite, une bannière bleue de 10 pieds de hauteur proclamait la solennité de l'occasion tandis qu'un grand câdre de Mère d'Youville était placé devant le lutrin.

L'homélie partagée par le R.P. Ubald Duchesneau, o.m.i. (natif de St-Paul et représentant les missionnaires qui, avec les Soeurs Grises, ont été des pionniers dans l'Ouest canadien) et Soeur Marguerite Letourneau, supérieure générale des Soeurs Grises, native elle aussi de St-Paul, capta l'attention de tous.

La fête repris élan au souper «à la fortune du pot» qui eut lieu dans la grande salle du Club de l'Age d'Or où environ 200 personnes sont venues «en famille» pour rencontrer leurs amies d'antan. Après le repas, le programme présidé par M. Jules Van Brabant, avec son habileté bien connue, se poursuivit ainsi: jolis chants durant le repas par la famille Herman Poulin, messages par S.E. Monseigneur Raymond Roy, Évêque de St-Paul, par M. Paul Langevin, maire de cette ville, et par M. John Drobot, membre de la législature de l'Alberta. Ensuite, une adresse par Soeur Marguerite Letourneau, la supérieure générale venue de Montréal - adresse qui fut le haut point de la rencontre.

Après quelques chants par la chorale de l'Age d'Or, il y eut des présentations: des fleurs de la part du Conseil Paroissial de la Pastorale, des Dames du M.F.C., et de quelques autres amis; une tige vigoureuse de Mountain Ash qui sera planté dans notre Parc Lagassé avec une plaque commémorative - ceci offert par les Dames du C.W.L., et enfin une magnifique plaque gravée et portant un tracé de la Maison de Mère d'Youville, première maison formelle de la jeune fondation des Soeurs de la Charité - dite Soeurs Grises, endroit où réside encore leur Administration Générale. Ce travail d'art fut offert par le Conseil Grandin des Chevaliers de Colomb de St-Paul.

Touchée par tant de bienveillance et de générosité, les remerciements furent prononcés par soeur Bernadette Bézaire, supérieure de la communauté locale de St-Paul.

Quand c'est Jules Van Brabant qui fait le reportage pour LE FRANCO, il termine ordinairement en disant «À St Paul, ça marche!» N'est-ce pas qu'il a raison?

En hommage à Marie-Laure Rousseau

Dieu a fait de toi une âme pure, traçant ton destin dans la vérité
Toi au coeur aimant et dont la douceur exalte en ton prochain la sincérité
Toi, l'épouse sincère, la mère attentionnée pourvue de sentiments profonds
Tu as rendu ta famille heureuse, tu as donné de toi-même sans rémission
Tu as été un exemple d'entière fidélité
En servant le Seigneur dans ta vie de chrétienté
Sans regrets, tu as quitté la terre pour te rendre dans le lieu céleste
Où les anges entonnent pour toi un chant plein d'allégresse.
Tu t'es éteinte dans le calme comme tu as vécu
Sachant que tu arrivais au bout du chemin parcouru
Tu nous a quitté, ta mission étant accomplie ici-bas
Sans te retourner, tu as gravi les marches pas-à-pas.
DIEU TOUT-PUISSANT t'a rappelé à Lui en t'accueillant
Au seuil de la vérité, tu as suivi ses commandements.
Que nos souhaits de paix, là-haut t'accompagnent,
C'est le voeu de tous, et qu'on le proclame,
Nos pensées s'envolent pour toi dans un acte de prières,
Afin que tu jouisses d'un bonheur salutaire.
Toi qui as été aux yeux de tous, très brave
Nous te rendons aujourd'hui un dernier hommage.

Nous présentons mon mari et moi, nos sincères condoléances à M. Gérard Rousseau ainsi qu'à toute sa famille.

Fernande Labonté
Morinville

• *«Home-Coming»*

Un rassemblement d'amitié organisé par la Société historique

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Home-Coming, est un projet organisé par la Société historique de Saint-Albert, dans le but de rassembler tous les anciens et présents résidents, afin de resserrer les liens d'amitié d'autrefois et de faire réaliser à tous, ce qui se passe à St-Albert depuis quelques années.

Ce rassemblement, d'une durée de trois jours, soit du 29 juillet au 1er août prochain, sera marqué par différentes festivités auxquelles les personnes présentes seront appelées à participer.

Dans une entrevue, Mme Thérèsa St-Jean, volontaire en charge des invitations, a signalé: «parmi toutes les rencontres projetées il y aura entre autres, le tournoi de golf au Sturgeon Club, la tournée du St-Albert Place, un défilé de mode, un barbecue et danse, un pique-nique familial et beaucoup d'autres choses. Plusieurs organisations, dont le Cercle Francophone, seront appelées à contribuer au succès de ce projet. Mme St-Jean a ajouté: «à date, treize cents invitations ont été envoyées, dont six cents ont répondu dans l'affirmative.

«NANCY»

Nancy, est en quelque sorte la biographie d'une petite métisse orpheline, arrivée très jeune au Lac Ste-Anne avec ses parents adoptifs, Michel et Rose Normand, également métis, le 19 avril 1861, soit à peine trois mois après la fondation de St-Albert qui date du 14 janvier de la même année.

Comme tous les êtres humains, Nancy a eu à traverser de nombreux obstacles, mais encore plus que beaucoup d'autres, pour survivre dans un pays de colonisation. Ce que nous reconnaissons à l'endroit de Nancy, c'est que ces obstacles, à tous les points de vue: moral, psychique et physique, ne l'ont jamais abattue. Elle ne s'est jamais démentie et a démontré un courage surhumain, pour devenir une «vraie Dame» dans toute la signification que ce titre comporte.

Afin de faire connaître davantage cette merveilleuse histoire, approuvée par les autorités du Musée Héritage Museum, l'auteure, Mme Florence Lefebvre, voulu la transmettre sur scène. Un comité formé de Mmes Marlene Ryan, du théâtre Arden et Colette Hébert-Koch, actrice, dont le talent est bien reconnu, étudie présentement la pièce en question.

Selon Mme Koch, cette pièce de 45 minutes, devraient être présentée au M.H.M. à l'occasion du «Home-Coming» cité plus haut.

LEVONS LE VOILE

TRAVAILLER À L'AMÉRICAINE?

Colette et Jean-Marie forment un couple dans la trentaine et vivent à Gastonville, une municipalité de 6 000 habitants. Ils ont trois enfants âgés de moins de 10 ans. Colette travaille comme infirmière et Jean-Marie est technicien à Hydro-Gastonville. Dans ce ***troisième article*** *d'une série de quatre portant sur l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis signé en janvier dernier, nous présentons les réflexions de ce couple au sujet des effets de l'entente sur le* ***travail.***

Jean-Marie: Tiens, je l'ai trouvé le fameux article dont je te parlais. Le titre c'est: «Le libre-échange va créer des centaines de milliers d'emplois au Canada». Au début de l'article on écrit que c'est dans des domaines comme le mien, l'électronique et l'électricité, qu'il va y avoir de nouveaux débouchés. Laisse-moi te dire que ça ferait bien mon affaire de pouvoir profiter du libre-échange en obtenant une promotion.

Colette: Je te le souhaite bien Jean-Marie. Reste à voir si les prévisions que tu as entendues vont se concrétiser. Tu vois, moi, ce qui me préoccupe surtout, c'est le nombre d'emplois qui seront perdus. Il paraît que plusieurs manufacturiers de vêtements, de textiles et de chaussures au Canada pourraient être obligés de fermer leurs portes.

J.-M.: Tu as raison, sur ce point mais tu sais, l'industrie manufacturière aux États-Unis est aussi en perte de vitesse. Changement de propos, savais-tu que les services vont aussi faire partie de l'entente?

C.: Qu'est-ce que tu entends par «services»?

J.-M.: Le secteur des services ça comprend les assurances, les banques, les transports, la publicité, les communications, le traitement des données, les services sociaux et j'en passe. Justement, dans l'article que je viens de lire, on dit que ce qui intéresse le plus les Américains dans l'entente de libre-échange c'est la possibilité d'exporter leurs services pour compenser le déclin de leur industrie manufacturière et réduire ainsi leur énorme déficit commercial.

C.: Si je comprends bien, les Américains auront le droit de venir s'installer au Canada dans des secteurs qui ont jusqu'ici été sous le contrôle des Canadiens et des Canadiennes.

J.-M.: Tu as bien raison.

C.: Dans le cas des services téléphoniques ça voudrait dire que des compagnies américaines pourraient offrir un service d'appels interurbains beaucoup moins cher, directement à partir des États-Unis. Imagine ce qui arrivera à ta soeur Agathe qui est téléphoniste. En tout cas, une chose devient de plus en plus claire pour moi: c'est que les femmes qui travaillent dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services, et c'est la majorité, risquent d'être durement touchées par l'entente de libre-échange.

J.-M.: Dans le fond Colette, ce qui me fait peur dans cette histoire-là, c'est l'influence que les États-Unis pourraient avoir éventuellement sur les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses et sur les syndicats au Canada. Croirais-tu qu'il y a neuf états américains qui n'ont pas de salaire minimum, et treize qui interdisent les activités syndicales? S'il fallait que les industries canadiennes qui veulent être aussi concurrentielles que les industries américaines soient tentées de baisser nos salaires et de couper nos avantages sociaux, ça serait grave!

C.: J'espère mon Jean-Marie, que tu as tort de craindre le pire. Il y a une question qui continue à m'intriguer: comment les consommatrices et les consommateurs vont-ils bénéficier du libre-échange? J'ai enregistré, sur notre vidéo, une émission qui en parle. Viens écouter ça avec moi.

À bien y penser... *Croyez-vous que le nombre d'emplois créés par le libre-échange pourra compenser les pertes d'emplois dans certains secteurs? Qu'est-ce qui peut être fait pour que les femmes au travail soient moins durement touchées? Jean-Marie a-t-il raison de croire que l'entente de libre-échange pourrait nuire aux syndicats et remettre en question les conditions de travail au Canada?*

À noter: la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise, les 10 et 11 juin prochains, un colloque national ayant pour thème «Levons le voile sur le libre-échange». Pour obtenir de plus amples renseignements sur le libre-échange ou sur le colloque, on peut communiquer avec la FNFCF au 325, rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 tél.: (613) 232-5791.

• *Agriculture*

Programme des expositions agricoles

Poursuite des consultations

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé en mars que le Ministère continuera ses consultations avec le secteur agro-alimentaire en vue d'élaborer un programme des foires et expositions agricoles qui répondra aux besoins de l'ensemble de ses membres.

Le Ministre a reçu des recommandations d'un conseil consultatif du secteur privé et de ses sous-comités représentant les organismes canadiens de foires et d'expositions et les producteurs de bétail.

La plupart des organismes d'expositions désirent un accroissement de la marge de manoeuvre des programmes, un nouveau système de classifications des expositions et une distribution plus équitable des fonds.

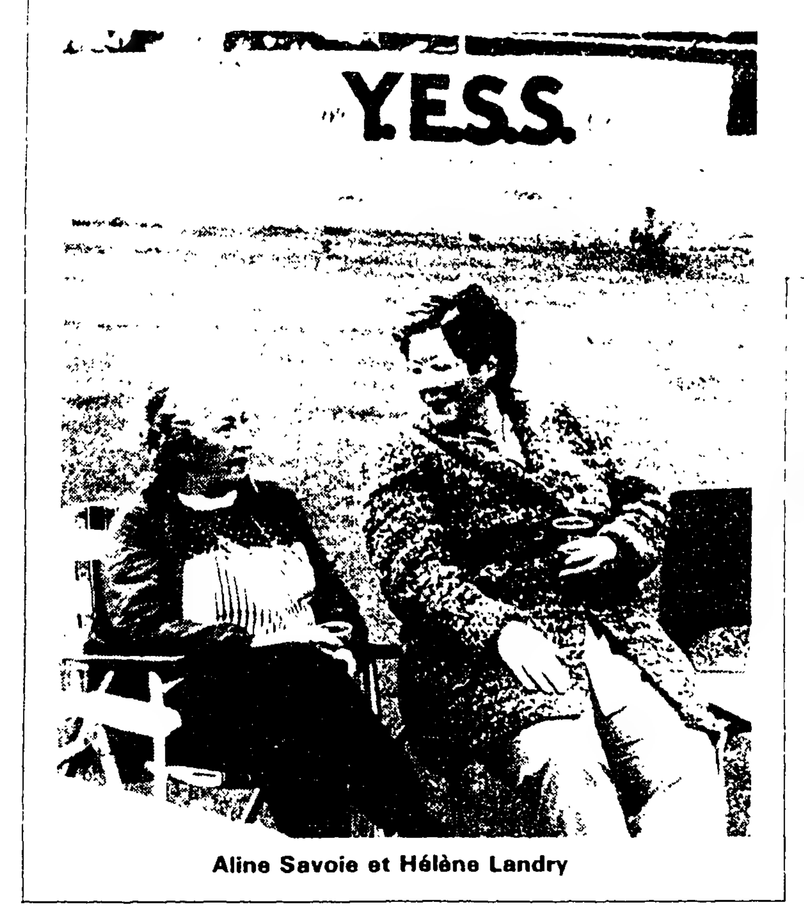
Les associations d'éleveurs s'inquiètent du fait que ces mesures pourraient réduire les sommes allouées aux expositions animales.

«J'aimerais que toutes les parties en cause se concertent pour essayer d'en arriver à un consensus sur ces questions, déclare M. Wise. En poursuivant leurs discussions, elles pourront étudier d'autres solutions aux questions restees en suspens.»

Le programme des foires et expositions restera inchange tant que les intervenants ne seront pas parvenus à un accord.

Lancé il y a 52 ans, le programme accorde un budget de 2,4 millions de dollars aux 214 foires agricoles du pays

La paroisse Sainte-Anne appuie le Y.E.S.S.



Aline Savoie et Hélène Landry

EDMONTON - Le samedi 14 mai, quelques centaines de personnes ont participé à une soirée sociale en vue d'appuyer le «Youth Emergency Shelter» d'Edmonton. Cette soiree, organisée par la paroisse Sainte-Anne, a reçu l'appui de plusieurs autres groupes tels que l'association des paysagistes de l'Alberta. Robert et Colette Houle, paroissiens de Sainte-Anne, ont généreusement offert leur propriété de campagne pour cette occasion. Au cours de la soirée, les gens ont jouis d'un souper à la bonne fortune du pot suivi d'une courte presentation du directeur du «Youth Emergency Shelter», d'une partie de danse carrée et d'un feu de camp avec chants et musique. Environ 1000$ de dons ont été receuillis pour le «Youth Emergency Shelter». Cet organisme vient en aide aux jeunes demunis et sans-foyer qui errent dans les rues d'Edmonton

• *Profil oblat*

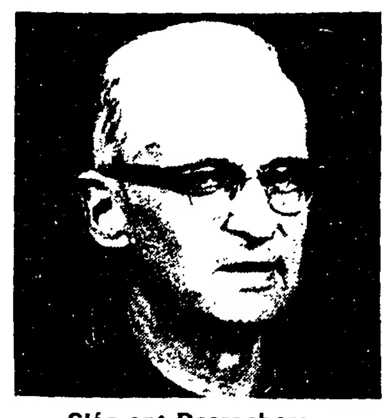
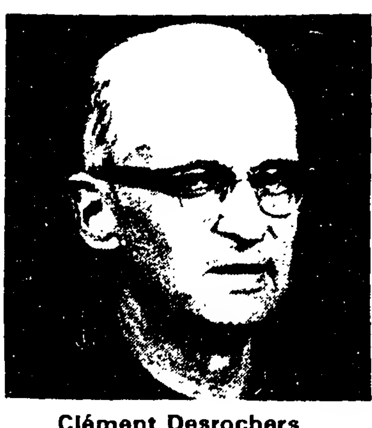
Le Père Clément Desrochers célèbre son 50e anniversaire d'ordination sacerdotale

«Pas taillé pour aller là»

Tout jeune Oblat, il rêvait des difficiles missions de la Baie d'Hudson, mais la Providence l'avait marqué pour faire de grandes choses dans une autre partie de sa vigne, celle de la région de Rivière-la-Paix.

En effet, après avoir fait son noviciat à Ville LaSalle et son scolasticat à Richelieu et à Ste-Agathe-des-Monts, le Père Clément Desrochers avait sollicité du Supérieur Général une obédience pour le Vicariat de la Baie d'Hudson.

Mais ses études théologiques terminées, son provincial, le Père Gilles Marchand, lui avait dit tout bonnement qu'il ne croyait pas qu'il était «taillé pour aller là». «Vous voulez aller en mission? lui avait-il demandé. Je vous conseille d'aller dans le Vicariat de Grouard».



Clément Desrochers

Les habiles détours de la providence

Après son ordination par Mgr Martin Lajeunessse, le 11 juin 1938, le Père Desrochers s'était vu confier différentes responsabilités dont il devait s'acquitter tout en terminant ses études théologiques. C'est ainsi qu'il avait été nommé économe du noviciat de Ville LaSalle et à ce titre le provincial lui avait demandé un jour d'amener à Ste-Agathe-des-Monts Mgr Ubald Langlois qui était de passage à Montréal. C'est sans doute lors de ce petit voyage que Mgr Langlois avait eu l'idée de convaincre le Père Marchand que le climat du nord de l'Alberta serait meilleur pour le Père Desrochers que celui de la Baie d'Hudson...

Actif, audacieux, entreprenant

Et c'est ainsi qu'en 1940, le Père Clément Desrochers est arrivé à Rivière-la-Paix. Une première obédience l'envoie à Girouxville où il prête main-forte au Père Léon Nadeau pendant trois ans, en attendant de devenir lui-même le curé de la paroisse, poste qu'il occupera d'ailleurs jusqu'en 1957. Par la suite, on le retrouvera à Tangent puis à Falher où il devient, en 1960, assistant du provincial, ainsi que directeur de la Maison provinciale. En même temps il donne des retraites un peu partout dans la province, en particulier aux religieuses. Par la suite, il passera deux ans à Jean-Côté, de nouveau en qualité de curé.

Pèlerinage de Girouxville

Partout où il passe, le Père Desrochers laisse la marque d'un homme très actif, audacieux, entreprenant. C'est ainsi qu'en 1941, sous son impulsion, l'oeuvre du Pèlerinage de Girouxville se dessine et se développe prodigieusement autour d'une statue de Notre-Dame de Lourdes, apportée à cet endroit par Mgr Grouard en 1928.

École-pensionnat de Girouxville

Durant la même époque, toujours à Girouxville, un pensionnat sort de terre presque par enchantement. Quand il s'est lancé dans cette entreprise, le Père Desrochers n'avait que sept cents dollars en banque. «La Providence s'est occupée du reste»!

Construction d'églises

En 1948, il entreprend la construction de l'église de Girouxville. Le sous-sol de cette grande église, un peu plus grande que la cathédrale de McLennan, absorbe 5000 sacs de ciment. C'est le P. Frigon qui constuira l'église supérieure en 1963.

En 1957, malgré des conditions financières difficiles, et en plein hiver, il entreprendra de main ferme le parachèvement de l'église de Tangent laissée en chantier par un prêtre diocésain qui avait dû retourner dans l'Est.

Le musée de Girouxville

Et par la suite, Girouxville sera le théâtre d'une nouvelle naissance spectaculaire, celle du Musée, qui contient aujourd'hui plus de 3,000 articles divers dont un grand nombre sont «des reliques d'un prix inestimable», notamment des articles ayant appartenu à des évêques oblats du Nord.

En 1985, de sérieux revers de santé ont obligé le P. Desrochers à subir une opération à coeur ouvert. Depuis, il remonte la pente «qui a été assez longue», fait-il remarquer, mais il mène une vie qui demeure active, toujours au service de ses confrères oblats et d'une population qu'il affectionne beaucoup.

Cinquante ans... déjà!

Cette année, le Père Desrochers célèbre le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Nous formulons à son endroit nos voeux les meilleurs de santé excellente et de semi-retraite heureuse!

Guy Lacombe

• *Coopération*

Session de formation pour les coopératives d'habitation francophones de l'Ouest canadien

EDMONTON - L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en collaboration avec la Coopérative d'habitation «Le Quartier du Collège» offre une **session de formation à l'intention des coopératives d'habitation francophones de l'Ouest canadien.** La session sera menée par Mme Aline Bégin de la Société de service d'aide aux coopératives, société qui oeuvre depuis plus de 10 ans dans le domaine de la coopération.

Les objectifs poursuivis à l'intérieur du programme de formation sont: que les membres soient capables de gérer et d'administrer collectivement et de façon autonome leur coopérative, tout en permettant de développer des compétences, un sentiment d'appartenance, d'amener la participation et l'engagement collectif à un réseau afin de promouvoir l'échange et l'inter-coopération.

La session aura lieu le vendredi 3 juin de 19h à 22h et le samedi 4 juin de 9h à 17h à la Faculté Saint-Jean.

Soulignons que cette session est subventionnée grâce à la collaboration du Gouvernement du Québec, Bureau d'Edmonton. Si vous désirez participer à cette session ou vous renseigner davantage nous vous prions d'entrer en communication avec nous dès que possible au (403) 468-1582.

• Camping

Aucune hausse de droit d'entrée dans les parcs nationaux



CALGARY - Les visiteurs et les campeurs qui se rendent dans les parcs nationaux du Canada seront heureux d'apprendre que les droits d'entrée et de camping ne seront pas augmentés cette saison.

Il en coûte de 6$ à 14$ pour camper, selon les services offerts. Le permis d'entrée est de 3$ pour une visite de 24 heures, 6$ pour un permis valide pendant quatre jours consécutifs, et 20$ pour un permis annuel. Ce dernier est gratuit pour les citoyens canadiens de plus de 65 ans. Le Service canadien des parcs se propose de travailler avec diligence pour que ces droits soient recueillis là où ils doivent l'être.

«L'accès aux parcs est facilité par le choix des options et une visite ne coûte par cher, mais selon la loi, nous devons ramasser l'argent des droits d'entrée et de camping et c'est ce que nous nous proposons de faire», explique Steve Kun, directeur général pour la région de l'Ouest du service des parcs nationaux du Canada.

Les gardes et les préposés vérifieront si les véhicules des visiteurs affichent les permis; des panneaux à cet effet seront installés à toutes les barrières; de l'information sera distribuée et des avis seront donnés aux visiteurs qui ne se conforment pas. Si les circonstances le justifient, des accusations pourront être portées.

«En recueillant les droits, nous ne faisons que suivre le principe selon lequel les usagers doivent payer leur juste part des sommes nécessaires pour opérer les parcs nationaux et les lieux et parcs historiques du Canada,» dit Kun.

• Économie

Les taux d'intérêt des cartes de crédit font l'objet d'un document fédéral-provincial-territorial

OTTAWA - Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Harvie André, vient de rendre public, au nom des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, un document de travail sur les taux d'intérêt des cartes de crédit.

«Le document de travail traduit notre préoccupation de constater que de nombreux consommateurs canadiens paient plus qu'ils ne devraient parce qu'ils ne comprennent pas le calcul des frais d'intérêt, a déclaré M. André. Lorsqu'on songe que 16 millions de Canadiens ont au moins une carte de crédit et que les chiffres enregistrés pour 1985 montraient que les soldes impayés atteignaient un total d'environ cinq milliards de dollars, il faut bien reconnaître qu'il s'agit là d'une somme incroyable.»

Le document de travail fait ressortir que le taux d'intérêt d'une carte de crédit, à cause des différences qui existent dans la façon de le calculer, n'est pas un indicateur fiable des frais qui sont associés à l'utilisation de cette carte. Le document donne un aperçu des méthodes qui pourraient aider les consommateurs à mieux comprendre les coûts reliés aux cartes de crédit.

«Pendant que le groupe de travail examinera d'autres politiques, je continuerai de fournir aux consommateurs des informations pour les aider à mieux comprendre le calcul de leurs frais de crédit», a dit M. André.

Le Ministre a souligné que le document servirait de base aux consultations qui porteront sur les problèmes de consommation identifiés par le groupe de travail. Ces consultations se tiendront avec les émetteurs de cartes de crédit, les associations de consommateurs et les groupements de défense d'intérêts du secteur privé.

À l'horaire cette semaine

Samedi 28 mai

17h00 **Faune nordique**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Téléjournal**
18h05 **Impact**
19h00 **Samedi de rire.** Invités: Daniel Lemire et Patrick Normand.
20h00 **Les grands films: Morts suspectes.** Drame policier d'après l'oeuvre de Robin Cook. Avec Geneviève Bujold, Michael Doublas et Elizabeth Ashley. Une femme chirurgien commence une enquête lorsque sa meilleure amie reste dans le coma après une opération mineure. (amér. 78)
22h31 **Téléjournal**
22h51 **Les nouvelles du sport**
23h06 **La politique fédérale**
23h16 **Télé-sélection: Tarass Boulba.** Drame d'aventures avec Tony Curtis, Yul Brynner et Christine Kaufmann. (amér. 62)

Dimanche 29 mai

18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Champs Élysées** Émission de variétés animée par Michel Drucker. Invités: Charles Dumont, Stéphanie de Monaco Martine Saint-Clair et Diane Tell.
20h00 **Les Beaux Dimanches: Nous jeunes** - les enfants de l'instant.
21h20 **Les Beaux Dimanches: En dernier recours.** Film réalisé par Jacques Godbout. Documentaire sur le terrorisme, la lutte armée et les attentats, leurs buts, leur logique et la lutte contre ces dernier.
22h35 **Nouvelles du sport**
22h50 **Ciné-club: Huit et demi.** Drame psychologique avec Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale. (it. 63)

Lundi 30 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.** Drame policier.
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de Quartier (Début).** Scénario et dialogues: Claire Wojas.
20h00 **Hollywood en musique: La mélodie du bonheur.** Comédie musicale avec Julie Andrews, Christopher Plummer et Eleanor Parker. (1ère de 2) (amér. 65)
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le point**
22h55 **Reilley, l'as des espions.** (Début). Drame d'espionnage avec Sam Neill, Jeananne Crowley et Leo McKern. (brit. 83)

Mardi 31 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.**
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de quartier** Quand Alice sort, tout le monde sort. Surtout lorsqu'il s'agit d'applaudir Cybèle, la jeune chanteuse rock.
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Les travailleurs de la mer.** Drame d'aventures avec Julien Guyomar et Aurélien Recoing. (1ère de 3)
21h00 **Dallas**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: L'école est finie.** Comédie dramatique avec Corinne Dacla, Bertrand Waintrop et Catherine Rouvel. (fr. 79)

Mercredi 1er juin

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Baseball des Expos: San Francisco à Montréal.**
21h00 **Festival International de Jazz de Montréal**
21h30 **À communiquer (TBA)**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: L'apprenti sorcier.** Drame de science-fiction avec Jason Miller, Christine Lahti et Stephen Collins. (amér. 79)

Jeudi 2 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre**
18h00 **Ce soir**
18h30 Les meilleurs moments d'**Autoroute électronique**
19h00 **Un amour de quartier.** Lucien s'inquiète d'une retraite précoce et Antoine ne soupçonne pas que Georgette lui glisse entre les doigts.
19h30 **Grands Films: Octopussy.** Drame d'espionnage avec Roger Moore, Maud Adams et Louis Jourdan. James Bond est chargé d'enquêter sur la mort étrange d'un de ses collègues. (brit. 83)
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Cinéma: L'épouvantail** Drame psychologique d'après l'oeuvre de Garry Michael White. Avec Gene Hackman, Al Pacino et Dorothy Tristan. (amér. 73)

Vendredi 3 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de quartier.** Une lettre d'amour venue de France réveille une vieille peine d'amour chez Désiré.
19h30 **Génies en herbe.** Série nationale.
20h00 **Le Matou.** (Début) Série dramatique réalisée par Jean Beaudin d'après le roman d'Yves Beauchemin. Avec Serge Dupire, Monique Spaziani, Guillaume Lemay-Thivierge.
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h15 **Cinéma: King Kong.** Film d'aventures. (amér. 76)

Trois invitées de marque au colloque «La Reconnaissance des Acquis»

OTTAWA - Les femmes francophones du pays seront bientôt réunies pour discuter d'un thème qui leur est très important soit la reconnaissance, par les institutions postsecondaires canadiennes, de l'ensemble des expériences et de la formation qu'elles ont acquises.

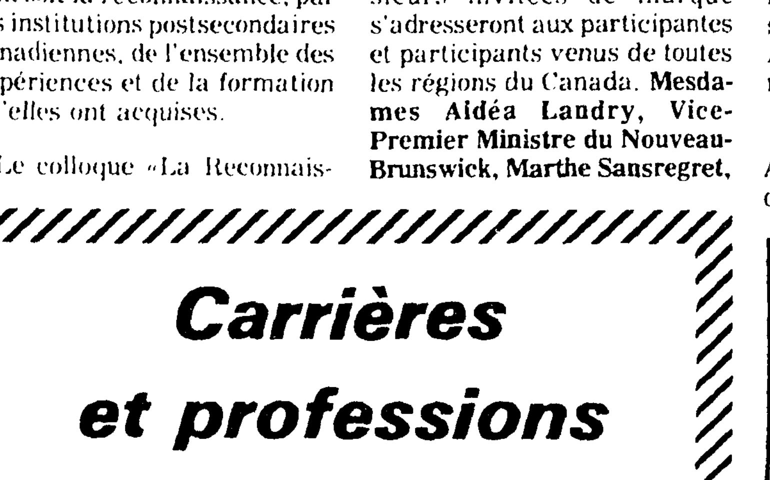
Le colloque «La Reconnaissance des Acquis» aura lieu les 27, 28 et 29 mai prochains au Centre Universitaire de Moncton. Lors de cet événement, plusieurs invitées de marque s'adresseront aux participantes et participants venus de toutes les régions du Canada. **Mesdames Aldéa Landry, Vice-Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, Marthe Sansregret, Docteure en Andragogie, consultante en reconnaissance des acquis et auteure, de même que Andrée Lortie, Directrice de l'Éducation permanente et des services en français au Collège Algonquin d'Ottawa participeront activement au colloque.**

L'invitée d'honneur, Madame Aldéa Landry, députée libérale de Shippagan-les-Iles et Ministre responsable aux affaires intergouvernementales, présentera une allocution pendant la soirée d'ouverture du vendredi 27 mai. Elle a siégé au Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick et est membre du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick et est membre du Conseil des gouverneurs de l'Université de la même province. Madame Landry saura certainement cerner les réalités politiques et sociales auxquelles font face les femmes francophones en matière d'éducation post-secondaire.

Madame Marthe Sansregret, quant à elle, présentera deux exposés majeurs au cours de la fin de semaine. La réputation de Madame Sansregret, particulièrement en reconnaissance des acquis, n'est plus à faire. Que ce soit à titre de conférencière au Canada, en Hollande, en Angleterre ou encore en tant qu'auteure de «Reconnaissance des acquis: principes», publié aux Éditions Hurtubise, Madame Sansregret jouit d'une expertise impressionnante dont pourront bénéficier toutes les personnes assistant au colloque.

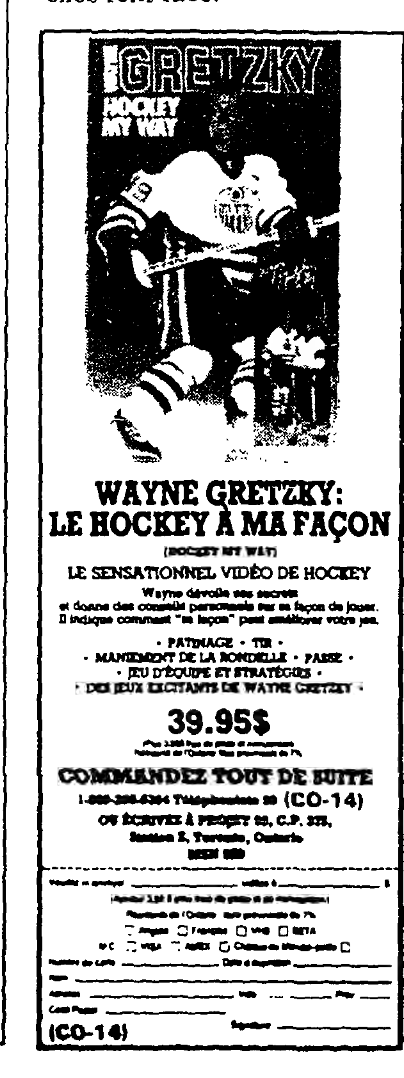
Le dimanche, 28 mai, le Réseau national d'Action-Éducation-Femmes tiendra son assemblée générale annuelle. La conférencière invitée à ouvrir l'assemblée est Madame Andrée Lortie. Madame Lortie est très active au sein de la communauté francophone de l'Ontario. De par l'emploi qu'elle occupe présentement au Collège Algonquin, en tant que membre du Conseil de l'éducation franco-ontarien ou à la présidence du Groupe de travail sur les services en français au Collège Algonquin, Madame Lortie occupe une place de choix parmi les «leaders» du domaine de l'éducation en français. Elle connaît bien le postsecondaire, y oeuvrant depuis de nombreuses années et Madame Lortie parlera, entre autres, de la situation des ontaroises face à l'éducation supérieur.

La présence de Mesdames Landry, Sansregret et Lortie constitue un apport pour le colloque. Respectivement originaires du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, elles représentent en quelque sorte l'esprit dans lequel a été organisé cet événement réunisant les femmes francophones canadiennes. La reconnaissance des acquis est un thème important pour toutes les femmes francophones et elles pourront en discuter selon les différentes réalités provinciales auxquelles elles font face.









• *Langues officielles dans l'enseignement*

Activités et projets financés en 1987-1988 aux termes de l'entente Canada-Alberta

Aux termes de l'entente Canada - Alberta, l'aide financière est octroyée au titre des catégories suivantes:

Infrastructure

Une contribution financière du gouvernement du Canada, calculée selon le nombre d'inscriptions est apportée pour le maintien de services et de programmes visant l'enseignement en français et l'enseignement du français comme langue seconde.

Dans le cadre de cette catégorie, l'Alberta a reçu en 1987-1988 une contribution totale de **5 717 876$.**

Élaboration et développement de programmes

Dans le cadre de cette catégorie, l'Alberta a reçu en 1987-1988 une contribution de **1 814 092$.**

L'appui financier a été accordé pour des activités telles que, aux niveaux élémentaire et secondaire, l'expansion des programmes bilingues, des programmes d'immersion et des programmes d'enseignement en français, y compris ceux offerts par les deux écoles françaises à Edmonton et à Calgary, ainsi que l'acquisition, l'élaboration et l'implantation de matériel didactique pour tous ces programmes; au niveau postsecondaire, pour les cours d'éducation aux adultes, le Centre de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, le développement de programmes d'études en français à la Faculté Saint-Jean, ainsi que la prestation de cours de français langue seconde dans les universités et collèges de l'Alberta.

Formation et perfectionnement des enseignants

Dans le cadre de cette catégorie, l'Alberta a reçu en 1987-1988 une contribution de **325 379$.**

Le gouvernement du Canada a remboursé à la province le coût total des bourses accordées aux enseignants pour leur permettre de participer à des cours, des ateliers ou des stages de perfectionnement concernant l'enseignement du français langue première ou langue seconde. En 1987-1988, 190 bourses ont été accordées à des enseignants, et 19 projets de recyclage des professeurs ont été financés à même ces fonds.

Appui aux étudiants

Dans le cadre de cette catégorie, l'Alberta a reçu en 1987-1988 une contribution de **201 750$.**

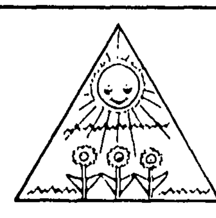
Des bourses sont octroyées aux étudiants anglophones de niveau postsecondaire qui désirent poursuivre leurs études dans leur langue seconde, et aux étudiants francophones pour leur permettre de poursuivre leurs études dans leur langue maternelle. En 1987-1988, 175 bourses-étudiants ont été accordées à cet effet, ainsi que 57 bourses de déplacement.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). R.R.

Carrières et professions



Ecole BEAU MEADOW School
4322 - 44 Street — Beaumont, Alberta TOC OHO
Telephone: 929-2175

Comté de Leduc

2 professeurs d'immersion

Niveau primaire

pour septembre 1988 à janvier 1989

Envoyer votre curriculum vitae à l'attention de la:

Directrice
École Beau Meadow
4322 - 44e rue
C.P. 480
Beaumont, Alberta
TOC OHO

Commission de la Fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Professeurs de Français

Commission de la Fonction publique du Canada
Edmonton (Alberta)

Nous prévoyons combler des postes de professeurs de français pour enseigner le français langue seconde aux adultes, de septembre 1988 à mai 1989.

Il y a possibilité de divers horaires de jour ou de soir avec un maximum de 12.5 heures par semaine.

Vous devez détenir un diplôme d'une université reconnue et/ou posséder de l'expérience dans l'enseignement du français langue seconde. Les postes offerts seraient situés à Edmonton et à Calgary. La réussite d'un examen écrit de connaissance du français est une condition préalable à l'entrevue.

Nous offrons un salaire variant entre $15.00 et $26.21 de l'heure.

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, avec des preuves de scolarité et d'expérience en mentionnant le numéro 61-8156-1 et en précisant l'endroit de travail qui vous intéresse, à:
Robie Robichaud, Agente de Ressourcement
Commission de la Fonction publique du Canada
9707, 110e rue, 2e étage
Edmonton (Alberta) T5K 2L9
Tél.: (403) 420-3144

Date limite: le 10 juin 1988

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous





The Alberta Teachers' Association

ASSISTANT(E) À LA RÉDACTION

L'Alberta Teachers' Association est à la recherche d'un(e) assistant(e) bilingue (français-anglais) pour rédiger, relire et surveiller la préparation de publications.

Les candidat(e)s doivent posséder une excellente maîtrise du français et de l'anglais ainsi que des compétences de lecteur et des habiletés en dactylographie (50 m/m); ils doivent aussi avoir fait de la mise en page.

Des cours universitaires et des connaissances en traitement de texte sont préférables.

Le salaire commence à 20,728$ avec un maximum de 27,493$ après cinq augmentations. Des avantages sociaux généreux sont inclus.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leurs demandes d'emploi dans les deux langues, et dans les plus brefs délais afin qu'ils soient reçus à l'ATA avant **17h00 le 10 juin 1988,** à l'adresse suivante:

Mme Sandy Normandin
Personnel Officer
The Alberta Teachers' Association
11010 142e rue
Edmonton, Alberta
T5N 2R1



A.C.F.A. Centralta

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CHALET EN BOIS ROND À CLYDE

Nous recherchons

3 ouvriers

avec expérience en construction, préférablement avec sructure en bois-rond, ainsi qu'un superviseur.

Salaire: Ouvrier: 340$ / semaine
Superviseur: 420$ / semaine

Durée de l'emploi: 3 ou 4 mois

Condition: être inscrit ou éligible à l'assurance-chômage

Information: A.C.F.A. CENTRALTA
961-3665

LE CENTRE DE PLEIN AIR LUSSON DE CLYDE

est à la recherche

d'un(e) moniteur(trice)

pour animer un camp pour le mois d'août.

Qualification:
- Bonne connaissance du français oral;
- aimer travailler avec les jeunes;
- connaître des activités de plein air
- sens de l'organisation et de la créativité;
- disponibilité à demeurer sur le lieu de travail.

Salaire: à discuter.

Durée de l'emploi: 4 semaines (mois d'août)

Faites parvenir votre curriculum vitae, le plus tôt possible à:

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton
Agathe Gaulin
100 - 8925 - 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél.: [illegible]

Le COIN des JEUNES



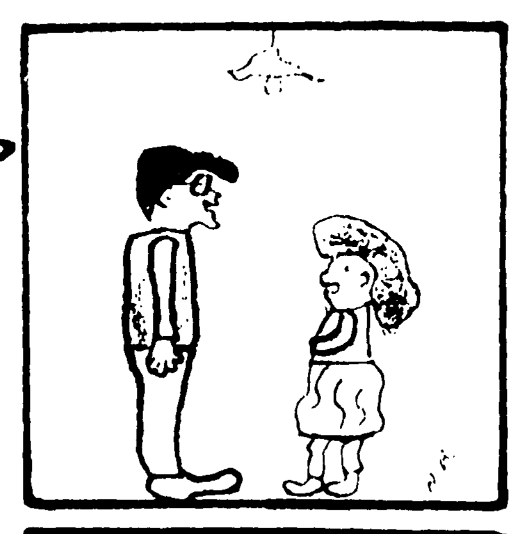
• *À nouveau*

Une bande dessinée franco-albertaine

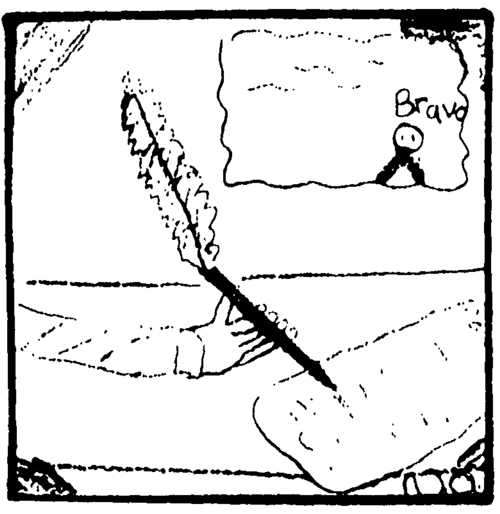
EDMONTON - Il nous fait plaisir de vous présenter le troixième épisode de la bande dessinée intitulée «La Merveilleuse Histoire de Maurice Lavallée». Cette bande dessinée franco-albertaine est une idée originale de Madame Louise Amyotte, réalisée par les étudiants de 4e et 5e années de l'École Maurice-Lavallée d'Edmonton avec l'aide de Monique Raymond, stagiaire.

Nous vous en présenterons les épisodes suivants au cours des prochaines semaines et nous souhaitons que d'autres écoles et enseignants suivent cet exemple et nous fassent parvenir des bandes dessinées originales. Elles ne doivent pas avoir plus de 48 carreaux de 2 1/2 po. ca. Pour de plus amples détails, vous pouvez communiquer avec le Franco au 423-5672.

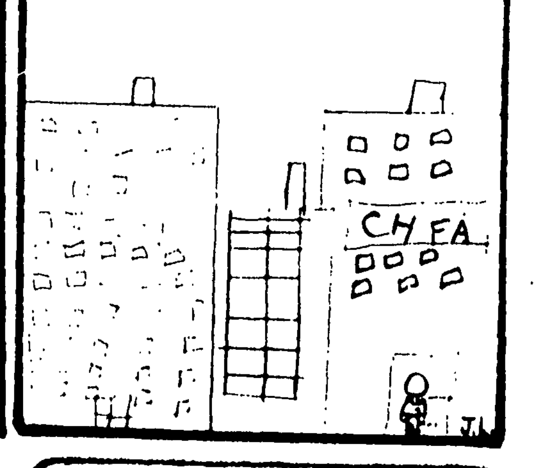
Ils disent ça à leurs enfants: «Vous voyez, M. Lavallée, on l'a bien connu par ces examens. Il a travaillé pendant 40 ans à préparer ces examens là».



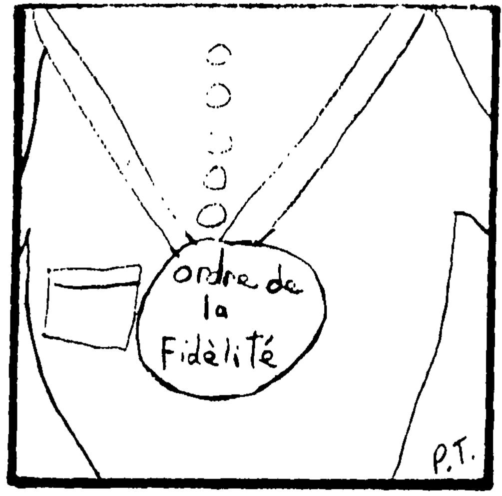
«J'étais content parce que je voyais qu'on faisait des progrès énormes d'années en années, le français réellement là...»



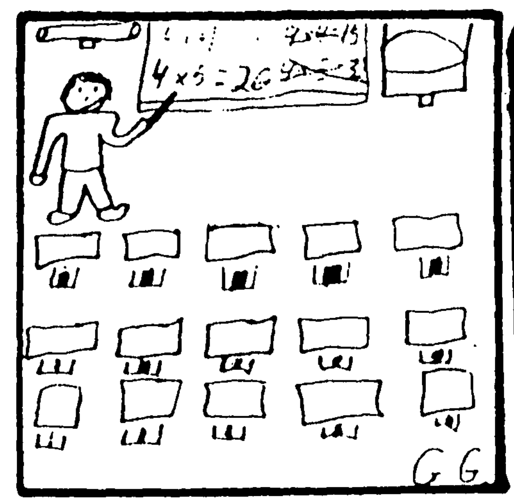
Maurice Lavallée était membre du comité exécutif de la radio de l'Ouest. Là, il a investi beaucoup de temps et d'argent à fonder CHFA.



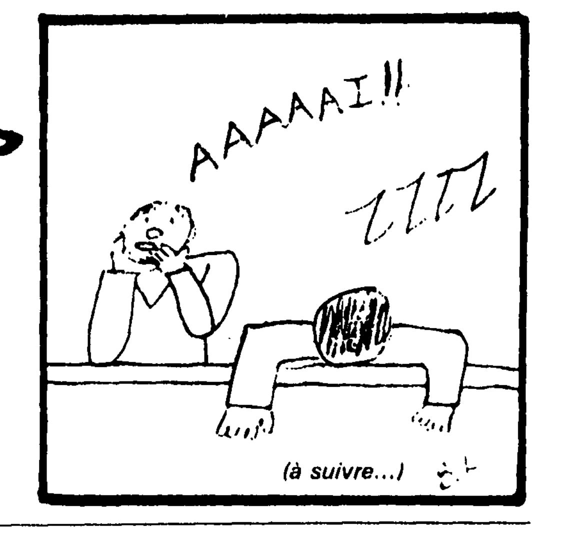
Le 8 juillet 1970, M. Lavallée a été décoré de l'Ordre de la Fidélité française, pour le dévouement de sa vie à la cause française en Alberta.



«L'enseignement, c'est un métier, c'est une vocation. Il faut aimer les enfants, faut avoir le sens du sacrifice, faut avoir le sens de l'oubli de soi, ne pas penser rien qu'à soi mais penser réellement aux enfants dans l'éducation française qui nous est confiée et puis, en même temps, nous placerons sur des fondations plus fermes, l'avenir de la francophonie ici, en Alberta.»



«C'est difficile d'enseigner la culture canadienne-française dans l'Ouest. Ça prends réellement une dose d'héroïsme, et puis d'enthousiasme, avoir foi réellement en l'avenir.»



(à suivre...)

Chacun son tour

Il se publie de plus en plus de livres en rapport avec le sport ou l'activité physique. Et s'il fallait rendre compte de tous, cette chronique devrait paraître deux ou trois fois par jour.

La plupart de ces livres sont bien faits, rédigés par des spécialistes qui connaissent leur matière et savent l'expliquer.

Mais rares sont ceux qui sont écrits par de véritables écrivains. C'est pourquoi je vous en signale un, paru il y a quelques mois.

Il s'agit de **Mes Rayons de soleil**, par Louis Nucera, auteur de plusieurs romans et essais. Et il a — au niveau du style et du contenu — de quoi satisfaire les lecteurs les plus exigeants.

Même si vous n'aimez pas particulièrement la littérature, ne vous privez pas de cette lecture. Si vous appréciez les voyages ou le cyclisme — et à plus forte raison les deux — vous serez bien servi.

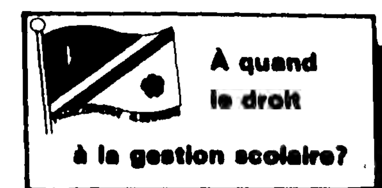
Le livre de Louis Nucera est en effet une chronique de voyage. Mais pas d'un voyage ordinaire: il a décidé (à 50 ans passés!) de refaire à bicyclette les 4823 kilomètres du tour de France qu'avait gagné Fausto Coppi, une des plus grandes légendes du cyclisme, en 1949.

Louis Nucera, lui, y est allé sans se presser — en pédalant le matin et en marchant l'après-midi pour voir de plus près les villes et les villages traversés. Sa femme le suivait en voiture. Et Louis Nucera n'hésitait pas à sauter une étape si le mauvais temps ou d'autres circonstances rendaient le parcours trop difficile.

Au fil des pages de **Mes Rayons de soleil**, vous découvrirez des coins de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse (malgré ce qu'on pourrait imaginer, le tour de France ne se déroule pas seulement en France), décrits par un écrivain au style vif et léger.

Vous découvritez aussi les exploits de cet étonnant Fausto Coppi. Il était le cycliste favori de la gauche, alors que son compatriote Bartali était l'idole des catholiques italiens. En Europe, le sport est souvent intimement lié à la politique, tandis que nous ne savons même pas (et ne voulons pas savoir) pour qui Wayne Gretzky ou Mario Lemieux a voté.

Mais je sais que lorsque vous aurez terminé cette lecture agréable, vous vous mettrez à rêver, comme moi, de partir, pour quelques jours ou quelques mois, à bicyclette ou à pied, faire le tour de la France, du Québec ou de votre région, pour vous remplir la tête de rayons de soleil.



MOT DE 9 LETTRES
Rondeur

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A
Anneau
Arc
Arc-en-ciel
Arrondir
B
Ballon
Boule
C
Cerne
Circulaire
Cône
Courbe
Couronne
Cylindre
D
Disque
Dôme
G
Globe
H
Hémisphère
P
Pelote
R
Rondache
Rondin
Rotatoire
Roue
S
Sphère
T
Tore

N	I	D	N	O	R	N	O	L	L	A	B
L	E	I	C	N	E	C	R	A	E	E	C
O	C	H	E	B	O	L	G	U	R	R	R
N	I	U	E	R	V	E	Q	X	O	D	O
R	R	A	C	M	I	S	B	U	T	N	N
I	C	E	C	O	I	O	E	I	A	I	D
D	U	N	O	D	U	S	T	T	R	L	A
N	L	N	N	L	E	R	P	A	C	Y	C
O	A	A	E	M	O	D	B	H	T	C	H
R	I	E	R	E	H	P	S	E	E	O	E
R	R	E	N	N	O	R	U	O	C	R	R
A	E	N	R	E	C	P	E	L	O	T	E

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Le Blocs-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés,; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails, apelez le 645-4449 ou le 645-3631 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

CONSEIL général de l'A.C.F.A. provinciale le 28 mai.

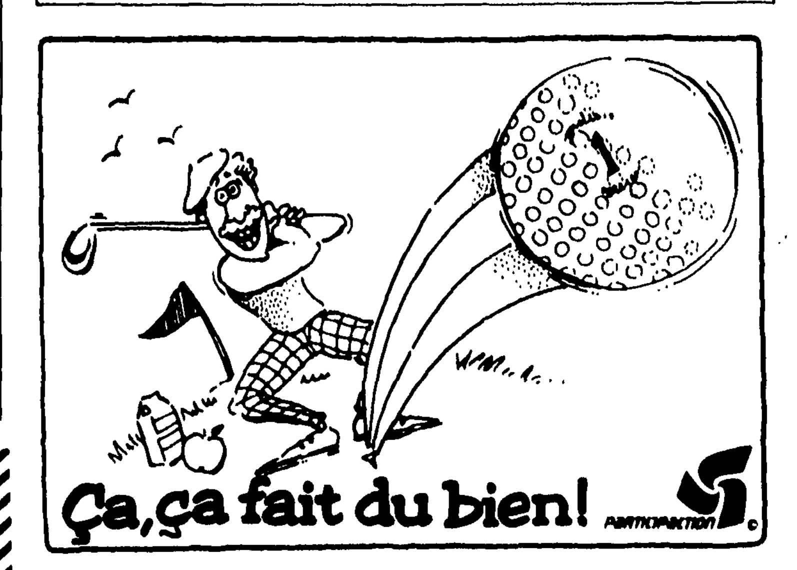
03/06

EN LEUR 250e anniversaire, les Soeurs Grises invitent tous et celles qui ont fait la RETRAITE DE PÂQUES (1976 à 1988) à un RALLIEMENT-JEUNESSE, le dimanche 12 juin, de 14h à 17h au Centre Régionale des Soeurs Grises, 9810 - 165e rue, Edmonton. Pour informations, appelez S. Eveline Gagnon au 484-5611.

3/6

«PARTAGEZ vos souvenirs sucrés.» - L'A.C.F.A. régionale lance un appel à la population pour retrouver toutes informations possibles sur les Cabanes à sucre qui ont eu lieu depuis 1949. Si vous possédez des photos, articles ou autres et que vous aimeriez nous les prêter, ou encore si vous voulez nous raconter vos souvenirs, nous sommes prêtes à vous rencontrer dès maintenant. Contactez l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401 et demandez Lisette Trottier ou Julie Parent.

03/06



Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDMONTON

ENSEIGNANTE recherche gardienne francophone pour bébé âgé de 10 mois du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Début: septembre, non-fumeur. Tél.: 481-8505 après 17h30.

10/06

OFFRE D'OCCASION - Je pars pour Ottawa ou Montréal vers le 15 juin en voiture. Je cherche un(e) co-conducteur(trice) qui partagerait les frais (pas cher). Téléphonez-moi au 469-4401 (jour) ou 431-1232 (soir). Demandez Sylvie.

03/06

FEMME demandée pour prendre soin d'un enfant, chez-moi, à compter du mois d'août, le lundi, mercredi et vendredi après-midi. Pour plus d'information, composez le 466-7595.

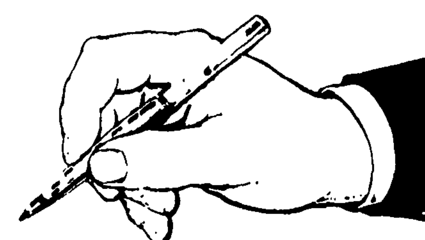
03/06

Vous déménagez...





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:
	Téléphone:

AVIS À L'INDUSTRIE
PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

La Partie VIII de la Loi fédérale sur les hydrocarbures a été promulguée le 28 avril 1988. Conformément à la loi, un registre public sera constitué et établi à Ottawa dans le but d'enregistrer et de tenir les titres et les actes tels qu'ils sont définis par la Loi fédérale sur les hydrocarbures.

Les parties qui désirent enregistrer des actes aux termes des dispositions transitoires de la loi doivent le faire dans les 180 jours suivant le 28 avril 1988.

On peut se procurer des trousses d'information sur le système d'enregistrement des terres domaniales du Canada en personne à l'adresse suivante:

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada
Bureau de Calgary
3e étage, Édifice Merlin
630-4e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta)
T2P 3C1

ou en écrivant au bureau du Directeur à l'adresse suivante:

Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada
Tour B, 355, chemin River
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

ou en téléphonant au bureau du Directeur au numéro suivant:

(613) 993-3760

J.R. Charron
Directeur

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 858014 - Revêtement d'asphalte, du km 480 au km 328, Autoroute de l'Alaska, C.-B.

Date de fermeture: le 5 juillet 1988 à 11h HAP

Dépôt: $100

Les documents de soumission sont disponibles auprès des bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse et Edmonton, et peuvent également être consultés à l'Association conjointe de la construction de la C.-B., Vancouver; The Other Plan Room, Burnaby; l'Association des constructeurs de routes de Richmond; l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta, Edmonton; ainsi qu'auprès des bureaux de l'Association de la construction situés à Prince George, Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John.

J.B. Coxford, Gérant de projet
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y
Y1A 3A4
Téléphone: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



ARAP - PFRA

APPEL D'OFFRES
DÉVERSOIR ET STATION DE POMPAGE EN BÉTON

Des soumissions cachetees seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 14 juin 1988, pour la ville de Kamsack-1988, relativment au contrat n° 1 - Déversoir et station de pompage en béton. Le travail consiste à construire un déversoir et une échelle à poissons, à démolir le déversoir actuel, à construire un puisard en béton et une station de pompage en métal, ainsi qu'à fournir et à installer tout équipement de pompage, tout accessoire mécanique et électrique et les conduites de prise, de sortie et de refoulement.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. **Les bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des constructeurs à Régina, à Saskatoon, à Moose Jaw, à Prince Albert, à Calgary, à Edmonton et à Winnipeg.**
2. **Les bureaux de la ville de Kamsack (Saskatchewan).**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan) S4P 0R5.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de:
l'Ingénieur préposé aux contrats
5e étage, Immeuble Motherwell,
1901, avenue Victoria
RÉGINA, Saskatchewan
S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265
sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50$) en espèce ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formules fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

D.H. Pollock
Directeur par intérim
Service de l'ingénierie
Administration du rétablissement agricole des Prairies







MARIE ANNE LOUISA LAFLEUR
1900-1988

Le lundi 2 mai 1988, est décédée Mme Marie Anne Louisa Lafleur, de Saint-Albert, à l'âge de 88 ans. Son époux Archie, l'a précédée dans la tombe en 1942.

Mme Lafleur laisse dans le deuil cinq enfants: trois garçons: Roméo et son épouse Merle d'Edmonton; Richard et son épouse Mireille de Grand Forks, Colombie- Britannique; Maurice et son épouse Clara-Joe d'Edmonton; deux filles: Rose(George Lee)d'Edmonton; Jeanine, (Horace Itoku) d'Hawaii; 34 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants; aussi une soeur, Mme Oreline Caouette de Morinville.

Les prières eurent lieu au Salon mortuaire Connelly McKinley, de St-Albert. Le Rév. Père Alphonse Roy, curé de la paroisse officiait aux obsèques, vendredi le 6 mai dernier et l'inhumation se fit au cimetière de St-Albert.

Lucienne Brisson

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional Politique et administration des contrats, Travaux Publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta)T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.A.R.), à la date limite spécifiée. Les documents relatifs peuvent être obtenus auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 800163 pour LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Rocky Mountain House, Alberta
Édifice du détachement de la G.R.C.

Date de fermeture: le 16 juin 1988

Dépôt: 250$

Les documents relatifs peuvent être obtenus aux adresses suivantes: pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); 632 Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.E., Calgary, Alberta et peuvent également être consultés auprès des bureaux l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, (Alberta)

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les projets ou services ci-dessous, seront reçues jusqu'à 14h (heure avancée du Centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba), R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 983-2372, ou au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta) ou à Travaux publics Canada à Yellowknife (T.N.-O.), en versant le dépôt exigé.

PROJET

No 780643 - pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Rankin Inlet (T.N.-O.)
Logements familiaux

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs d'Edmonton (Alberta), de Winnipeg (Manitoba) et de Yellowknife (T.N.-O.).

Date de fermeture: 14h (HAC), le 16 juin 1988.

Dépôt: 50 $

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

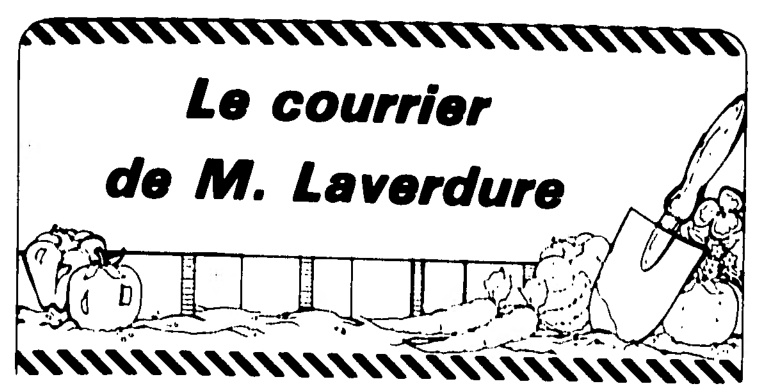
St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Faites preuve de sagesse lors de l'arrosage

Cher Monsieur La Verdure:

Ma philosophie a toujours été de donner une dose quotidienne d'eau à ma pelouse. Malgré ce traitement, elle n'a pas l'air de bien se porter. Quel est le problème?

Cher Sage:

Vous adhérez peut-être à une mauvaise théorie d'irrigation. Une pelouse n'exige pas une discipline rigoureuse de diètes liquides et fréquentes. La «règle d'or» pour l'arrosage résidentiel est d'arroser profondément mais peu fréquemment et seulement lorsque la pelouse en a vraiment besoin.

Une pelouse assoiffée se décolorera, perdra son élasticité et sa croissance en sera affectée. Si les empreintes de pas ou les traces laissées par la tondeuse paraissent pendant des jours, c'est un signe certain que votre pelouse a besoin d'un bon arrosage afin d'aider son système de racines à s'implanter plus profondément dans le sol.

Cher Monsieur La Verdure:

Pouvez-vous me donner des conseils pour mettre en terre mes plantes vivaces?

Cher Planteur:

Premièrement, délimitez le terrain avec de l'engrais d'os afin de savoir exactement où vous voulez déposer chaque plant. Ensuite, sortez soigneusement les plants de leur pot et creusez un trou assez grand pour que les racines du plant y reposent confortablement.

Ensuite, placez les racines dans le trou à la même profondeur à laquelle elles étaient lorsqu'elles se trouvaient dans le pot. Remplissez autour des racines avec de la terre et affermissez légèrement.

Une fois que le plant est en place, creusez un petit canal autour de celui-ci, à une distance de 5 à 7 cm de la tige, pour emprisonner l'eau, afin qu'elle s'achemine vers les racines.

Cher Monsieur La Verdure:

Mon épouse veut que j'achète une tondeuse autoportée afin qu'elle puisse tondre l'herbe plus vite lorsque je suis en voyage d'affaires. Avez-vous des recommandations à faire?

Cher voyageur:

Lorsque vous êtes à la recherche d'une tondeuse autoportée, la première chose à faire est de demander à faire un essai de la tondeuse. Prêtez attention aux caractéristiques de confort et de maniabilité, à la performance et à l'utilité que vous retirerez de tout modèle dont vous ferez l'essai. Vérifiez le niveau de bruit, les vibrations, la facilité d'utilisation, la stabilité sur les pentes et le confort du siège. Assurez-vous que la tondeuse a un court rayon de braquage pour les travaux de finition.

La tondeuse devrait être simple à faire fonctionner avec des commandes faciles à atteindre et à engager. Assurez-vous également que la tondeuse est équipée d'un contacteur qui arrête le moteur au cas où le conducteur doit descendre alors que les lames de la tondeuse sont activées. Un déflecteur courbé vers le bas sur la goulotte d'éjection peut également aider à faire dévier les objets qui sont projetés.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Y.J.





Juin 1988

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le **15** de chaque mois en composant le **423-1680**.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de **l'A.C.F.A. provinciale.**

2 **Plamondon** - Dîner au Centre Culturel.	**4** **Bonnyville** - Tournoi de golf annuel de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville.	**9** **Donnelly** - Festival des écoles au grand gymnase de Georges P. Vanier à 9h30. **Edmonton** - Cercle d'artisanat francophone à la salle St-Joachim à 19h30. **Edmonton** - Session de formation pour les moniteurs des camps de vacances *(Huguette Hébert et son équipe)*. **Plamondon** - Dîner au Centre Culturel, assemblée annuelle des S.E.P./E.C.S. à 19h30 à l'amphithéâtre de l'école Plamondon.
10 **Edmonton** - Session de formation pour les moniteurs des camps de vacances *(Huguette Hébert et son équipe)*. **Girouxville** - 60e annivesaire de Girouxville, toute la journée.	**11** **Edmonton** -Session de formation pour les moniteurs des camps de vacances *(Huguette Hébert et son équipe)*. **Edmonton** - Souper au homard de la Société des Acadiens au Bonnie Doon Community Centre. **Edmonton** - Bal des finissants pour les étudiants de J.H. Picard *(lieu à déterminer)*.	**12** **Edmonton** - Session de formation pour les moniteurs des camps de vacances *(Huguette Hébert et son équipe.*
16 **Plamondon** - Dîner au Centre Culturel.	**23** **Plamondon** - Dîner au Centre Culturel, collation des diplômes pour S.E.P. à l'école Plamondon.	**24** **Falher** - L'école Routhier célèbre la St-Jean Baptiste vers midi.
25 **Tangent** - Célébration de la St-Jean Baptiste au parc de Tangent vers 10h.	**26** **Plamondon** - La St-Jean Baptiste au Camp 3-F.	**27** **jusqu'au 2 sept. Edmonton** - Camp-soleil organisé par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.